

# RENETA - rencontres nationales

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

## Régionalisation et multi-partenariat dans les espaces-test agricoles



# Actes

2 juillet 2015, Tilloy-les-Mofflaines



Date : décembre 2015

Rédaction-compilation : Jean-Baptiste Cavalier, animateur coordinateur national du RENETA

Crédits photographiques : Jean-Baptiste Cavalier



Une fois n'est pas coutume, c'est sous une chaleur caniculaire que ces Rencontres Nationales organisées dans le grand Nord ont eu lieu. Je voudrais remercier une fois encore Pierre-Henri Roussel et son équipe, qui nous ont accueillis dans des conditions parfaites.

Cet événement important pour notre réseau a une nouvelle fois tenu ses promesses et aura permis aux participants de repartir avec des outils, des idées et surtout une énergie renouvelée pour continuer à innover. Le partage et la solidarité défendus au sein de ce jeune réseau ont été réaffirmés pendant les temps de mise en commun qui permettent notamment aux plus anciens de transmettre aux nouveaux arrivés. C'est tout le sens de notre engagement.

Dans un contexte de régionalisation croissante, l'accent a aussi été mis sur cette question, à l'échelle de nos espaces-test, afin de veiller à ce que nos actions soient toujours en phase avec la réalité institutionnelle locale. Cela nous a d'ailleurs permis de rappeler la diversité des situations que nous connaissons à l'échelle nationale. De plus, nous avons pu constater la formidable implication des collectivités locales en Nord-Pas de Calais, qui comme ailleurs sont de plus en plus nombreuses à nous rejoindre.

Enfin – le lieu où nous étions accueillis en témoigne – les liens étroits que nous entretenons avec l'enseignement agricole ont été rappelés et c'est aussi en continuant à nous adresser à tous ces futurs paysan-es que nous contribuerons au renouvellement des générations en agriculture.

Et puisque nous aurons l'honneur d'accueillir la prochaine édition, je vous donne rendez-vous en terre provençale pour les Rencontres Nationales 2016 !

**Alaric Stephan, coprésident de RENETA**

La notion de « partenariat » constitue une composante essentielle des espaces-test agricoles. Cela se vérifie d'autant plus en région Nord-Pas de Calais.

A titre d'exemple, un porteur de projet qui s'expérimente sur l'espace-test agricole du Gerموir, en Pas-de-Calais, va rencontrer toute une série d'acteurs lors sa période de test.

La région Nord-Pas de Calais est en effet riche d'un dense tissu associatif. Pour illustrer cette diversité associative, nous pouvons ici citer les 12 associations qui composent le réseau InPPACT (Initiatives Paysannes Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) : AFIP, A petits PAS, AVENIR 59/62, Accueil Paysan (les 4 structures fondatrices du « Collectif De l'Envie au Projet), ADEARN, AFOCG, AMAP, ARCADE Solidarité Paysan, CEDAPAS, CIVAM, GABNOR, et Terre de Liens.



Le porteur de projet en test sera amené à rencontrer ces acteurs locaux qui constituent une vraie opportunité pour la réussite de son projet d'installation agricole. Toutes ces associations travaillent étroitement avec les partenaires institutionnels : la Chambre d'Agriculture, la SAFER ou encore les Collectivités Territoriales prennent à cœur les problématiques agricoles, notamment la délicate question de l'installation.

Plus que d'une simple « diversité » il apparaît plus approprié de parler de « complémentarité » lorsque l'on aborde le multi-partenariat en Nord-Pas de Calais. Chaque acteur a sa spécificité propre, ses compétences et son champ d'action. Le porteur de projet avance de manière autonome, en se définissant lui-même un parcours de formation en fonction de ses manques et de ses acquis.

Cette complémentarité dans le partenariat local s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale portée par le RENETA (Réseau National des Espaces-Test Agricoles). Le Gerموir est le premier espace-test agricole à être entré en fonctionnement en France. Depuis 2006, d'autres

projets similaires ont vu le jour, pour arriver en 2015 à 23 espaces-test agricoles en fonctionnement ! Chaque espace-test a sa propre organisation : chacun peut donc s'ajuster, s'inspirer de ce qui existe, de ce qui fonctionne ailleurs.

Le Gerموir bénéficie d'une expérience longue d'une décennie, à ce titre il a une certaine légitimité à accueillir ces Rencontres Nationales. Pour autant, il refuse de passer pour un modèle ! Des erreurs ont été faites sur Le Gerموir. Il est de notre responsabilité de faire toute la lumière sur les réussites mais aussi sur les dysfonctionnements de notre organisation régionale. Les notions de « transparence », « sincérité » et « humilité » prendront tout leur sens lors des échanges durant ces trois jours. C'est donc avec un réel plaisir que nous accueillons ces 5<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des espaces-test agricoles dans notre belle région ensoleillée du Ch'Nord !

**Pierre-Henri Roussel, coordinateur du Gerموir**

# Sommaire

RENETA, le réseau national des espaces-test agricoles.....	5
Le Gerموir, espace-test agricole du Nord-Pas de Calais.....	6
Table ronde – Se tester en Nord-Pas de Calais.....	8
Atelier 1. Accès au foncier.....	15
Atelier 2. Entreprendre en collectif .....	17
Atelier 3. Se tester sur diverses productions .....	20
Atelier 4. Le rôle des collectivités territoriales .....	22
Atelier 5. Gérer et coordonner l’action multi partenariale autour du test agricole .....	24
Atelier 6. Quelle pertinence pour une régionalisation des espaces-test agricoles ?.....	28
Conclusions de la journée.....	30
Annexe 1. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles .....	31
Annexe 2. Programme des Rencontres Nationales.....	34
Annexe 3. Liste des participants.....	35
Annexe 4. Présentation de la SAFER Flandres-Artois.....	39
Annexe 5. Plaquettes de présentation du PAIT.....	46





# RENETA

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

## RENETA, le réseau national des espaces-test agricoles

Créé en mars 2012, le Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA) a pour objet **la promotion du test d'activité en agriculture**.

Le test d'activité agricole facilite l'installation progressive de nouveaux agriculteurs, qui participent au renouvellement d'une profession qui a perdu 200 000 actifs entre 2000 et 2010. C'est une réponse aux enjeux assignés à l'agriculture et aux territoires d'aujourd'hui : produire une alimentation de qualité dans un environnement préservé, créer de l'emploi.

Le test d'activité s'inscrit dans un parcours de création progressive d'activité. Il définit le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

Les membres de RENETA se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation, autour d'une Charte (*cf. Annexe 1*) et de valeurs communes. Ils sont des outils au service :

- de porteurs de projets souhaitant tester ou créer une activité agricole professionnelle ou une activité en lien avec la production agricole ;
- d'agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement, et ancrées dans leur territoire ;
- de l'installation progressive en agriculture ;
- du renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- de l'animation des dynamiques territoriales ;
- d'un renouvellement des formes d'exercice du métier d'agriculteur.

Pour cela, le réseau structure son action autour de 3 thèmes principaux :

- **l'échange de pratiques et le renforcement de compétences** (organisation de rencontres et de séminaires, élaboration d'outils collaboratifs, actions de formation, publications...);
- **le compagnonnage et l'expertise** (mise en œuvre d'un parcours d'accompagnement destiné aux projets de création d'espaces-test agricoles afin de mettre la richesse du réseau au service de ces nouveaux projets) ;
- **la recherche et l'innovation sociale** (élaboration de propositions d'évolution des cadres juridiques pour l'entrée dans la profession agricole et pour la création d'activité sur les territoires dans le cadre de l'économie sociale et solidaire).

RENETA regroupe aujourd'hui 67 membres, parmi lesquels 32 espaces-test en fonctionnement, 29 espaces-test en projet et 6 membres associés (réseaux nationaux). Ces espaces-test sont des dispositifs multi-partenariaux impliquant des acteurs de nature très variée : associations de développement agricole et rural, associations d'éducation populaire, couveuses d'activité, coopératives d'activités, chambres d'agriculture, collectivités territoriales, parcs naturels régionaux, établissements d'enseignement agricole, etc.



## Historique

C'est sur une ancienne exploitation agricole qu'a vu le jour, en 2006, l'espace-test agricole du Gerموir, à l'initiative de l'AFIP. Dans le Nord-Pas de Calais, au cœur des 7 Vallées, à Ambricourt.

Une ferme regroupant des bâtiments agricoles, une maison d'habitation et 4 ha attenants, converti en bio plusieurs années auparavant.

Le site a été réhabilité afin de développer un centre d'expérimentation et d'initiatives rurales, composé d'une pépinière d'activités et d'un espace test.

De 2006 à 2014, 12 porteurs de projets se sont testés en maraichage, pendant une période de 2 ans.



Le Gerموir est l'un des premiers espaces-test en fonctionnement en France.

En plus de favoriser le test, l'AFIP sensibilise les étudiants, élus et structures de l'existence d'un tel dispositif.

Grâce à cette expérience, l'AFIP a été missionnée par la Région Nord-Pas de Calais pour essaimer des espaces-test agricoles en région.

## Fonctionnement



Le Gerموir est un espace-test « informel » regroupant plusieurs structures qui accompagnent les porteurs de projet au cours des 2 années de test. La première année permet une découverte du métier, avec une montée en puissance au cours de la seconde année, avec l'objectif idéal de s'installer durablement après ces deux saisons passées au Gerموir.

La fonction « couveuse » est assurée par A Petits PAS (couveuse Chrysalide), qui se charge de réaliser le suivi comptable, juridique et légal du porteur de projet en période de test au Gerموir.

Des rencontres régulières ont lieu entre le porteur de projet et les responsables d'A petits PAS afin de vérifier que la période de test se fait bien dans un cadre juridique, comptable et fiscal adapté.

L'AFIP est signataire d'un bail environnemental d'une durée de 9 ans pour la parcelle de 4 hectares sur le site du Gerموir. La fondrière de Terre De Liens est en effet propriétaire de toute la partie agricole du site (environ 5 hectares de terres labellisés en Agriculture Biologique et le hangar agricole).



C'est l'AFIP qui a en charge la fonction « pépinière » (mise à disposition des moyens de production). Pour cela, elle met à disposition de chaque porteur de projet : une parcelle de terre de 6000 m<sup>2</sup> de terre et 250 m<sup>2</sup> de tunnel ; des locaux adaptés à tout projet entrepreneurial (bureau, accès internet, salle de réunion,

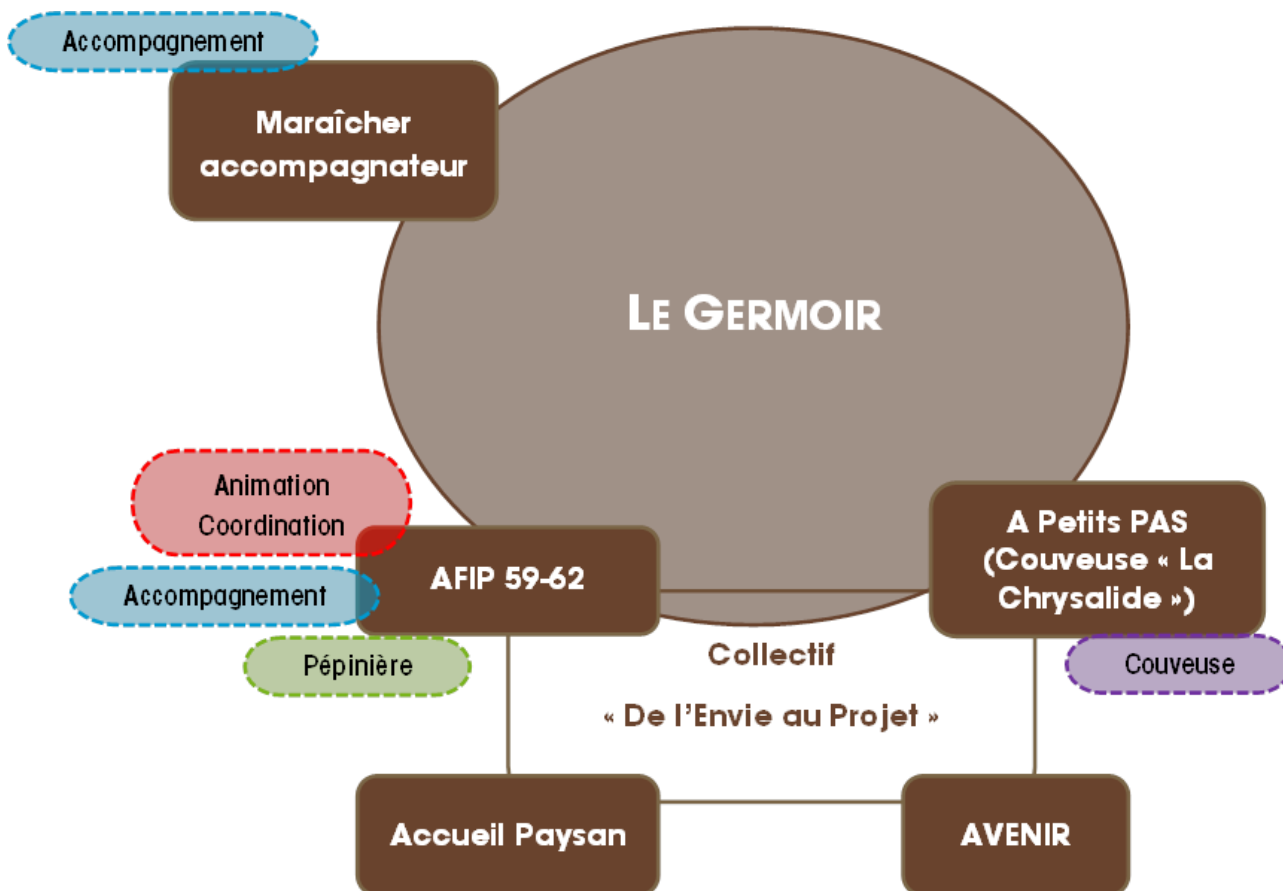


Photocopieur, etc.) ; un parc matériel adapté comprenant à la fois du matériel de forçage (serres, tunnels, irrigation...), du matériel de traction et de travail du sol (tracteurs, bineuse, planteuse, semoir...), du matériel de stockage et de transformation (chambre froide, chambre sèche, local...) ainsi que du petit matériel individualisé (bêche, râteau, fourche, sécateur, brouette...). Tout ce parc matériel est propriété soit de l'AFIP, soit du maraîcher installé sur le site.

Enfin, en termes d'accompagnement, plusieurs acteurs interviennent :

- techniquement, le maraîcher installé sur le site, jusqu'à l'été 2015, ainsi qu'un organisme extérieur pour la spécificité des fraises ;
- globalement, l'AFIP, animatrice de l'espace-test, et le collectif de l'envie au projet par le biais d'ateliers de réflexion et d'aide au montage de leur projet ;
- et juridiquement, la couveuse d'activités Chrysalide.

Le schéma ci-dessous résume l'organisation du Gerموir :





# Table ronde – Se tester en Nord-Pas de Calais

*Animateur : Pierre-Henri Roussel, AFIP 5-62 - Le Gerموir*

## Ouverture

**Pierre Dufour**, *éleveur en Bourgogne, coprésident du RENETA*

Un grand merci à celles et ceux qui nous accueillent pour ces rencontres. Comme chaque année, les Rencontres Nationales du RENETA sont un moment important où nous nous retrouvons pour échanger. Elles sont aussi l'occasion, pour les structures qui nous accueillent, de présenter leur territoire et leur projet.

Le réseau poursuit son développement, avec une couverture du territoire qui augmente, mais aussi une densification des lieux test. La démarche d'accompagnement à la mise en place d'espaces-test agricoles que nous avons développée porte ses fruits et doit continuer.

Avec ce développement, de nouvelles réflexions et de nouveaux axes de travail émergent : la réforme territoriale et les processus de régionalisation que l'on voit se développer dans le réseau ; la diversification des productions sur lesquelles les porteurs de projet se testent (apiculture, champignons, activités forestières, etc.) ; la reconnaissance du test d'activité en agriculture et des espaces-test agricoles par les institutions, avec par exemple la participation au CNIT (Comité National Installation Transmission) et aux CRIT (déclinaisons régionales du CNIT) ; le développement des partenariats européens... Autant de chantiers sur lesquels nous allons devoir travailler, et pour lesquels nous nécessiterons des moyens, tant humains que financiers.

Bonnes rencontres à toutes et à tous.

**Jean-Louis Robillard**, *vice-président du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais en charge de l'agriculture*

Jusqu'ici, en région Nord-Pas de Calais, le système alimentaire va bien. Quoi que... La région est en pole position sur un certain nombre de productions, mais nous avons laissé beaucoup de gens sur le bord du chemin.

Nous sommes tous responsables du système alimentaire régional tel qu'il est aujourd'hui. Nous sommes aussi, globalement et collectivement, responsables de l'image qu'a l'agriculture aujourd'hui. Si l'on veut que ça change, nous allons devoir tous nous y mettre : agriculteurs, citoyens, PME, lycées agricoles... Chaque partie prenante du système alimentaire doit jouer son rôle.

« L'agriculture est très vulnérable. Nous en sommes responsables » (Jean-Louis Robillard)

L'agriculture en Nord-Pas de Calais est une agriculture puissante, avec des terres très fertiles, et les rendements les plus élevés au nord de Paris en céréales, pommes de terre ou encore endives. Nous avons un système agroalimentaire puissant, fait essentiellement de PME.

Mais comme je le disais, nous avons un système alimentaire qui a laissé beaucoup de gens sur le bord de la route : - 25 % d'agriculteurs en 10 ans, - 40 % en 20 ans. Si l'on ne fait rien, dans 10 ans, nous aurons divisé par 2 le nombre d'exploitations. Certains le souhai-

tent, mais d'autres veulent renverser la tendance. L'installation a ainsi été faite priorité des priorités dans la région.

66 % du territoire sont occupés par l'agriculture. C'est important, mais l'agriculture régionale ne nourrit pas la population régionale. L'autonomie alimentaire de la région Nord-Pas de Calais est très faible. Selon les filières, la production locale ne représente que 10 à 25 % des besoins de la région. Le reste vient d'ailleurs. Nous avons un système très vulnérable.

« Le test d'activité en agriculture fait partie des priorités de la Région »  
(Jean-Louis Robillard)

Le test agricole fait partie des priorités de la Région car la profession ne se renouvelle pas. Il faut ouvrir le métier pour permettre le renouvellement des gé-

nération. Et le test d'activité en agriculture est un outil qui va dans ce sens.

L'Association des Régions de France (ARF) a essayé de peser de tout son poids pour qu'il y ait une reconnaissance des espaces-test par le Ministère de l'Agriculture, notamment dans les lignes de financement. Mais pour ça, il faut montrer que les espaces-test sont des dispositifs efficaces, crédibles, et que les politiques doivent les appuyer.

**Claude Allan**, *vice-président du conseil départemental du Pas-de-Calais en charge de l'agriculture*

Le Conseil Régional s'occupe de l'économie agricole, alors que le Conseil Départemental est en charge de l'aménagement rural.

Dans le Pas-de-Calais, nous avons une politique d'accompagnement, pour les petites communes, qui permet un certain nombre d'investissements. Nous avons également une politique d'aide pour les jeunes qui souhaitent s'installer. Et enfin, une politique pour les agriculteurs en difficulté.

Bref, nous essayons de donner les meilleures conditions possibles aux agriculteurs.

« Nous sommes aujourd'hui dans une démarche qui permettra demain à l'agriculture de se maintenir, voire de se développer » (Claude Allan)

Nous avons toujours été aux côtés des structures de développement agricoles pour leur permettre de réaliser leurs ambitions et leurs projets. Et je souhaite que cela se développe.

Les installations Hors Cadre Familial (HCF) représentent aujourd'hui 30 % des moins de 40 ans, et sont majoritaires chez les plus de 40 ans. Ce sont des chiffres très significatifs. Le monde agricole doit s'ouvrir vers d'autres personnes qui ne viennent pas du milieu agricole. Et pour cela, il y a la nécessité d'accueil, de conseil, de formation, d'équipement.

Si certains responsables ne le comprennent pas, il faut leur montrer que nous sommes aujourd'hui dans une démarche qui permettra demain à l'agriculture de se maintenir, voire de se développer.

Nous serons forcément, dans le département du Pas-de-Calais, à vos côtés.

Vous êtes force d'interpellation. Si vous n'existiez pas, nous n'aurions pas fait tout cela. Si nous sommes interpellés, nous sommes obligés de réfléchir. Et si l'on doit bousculer les choses, alors pourquoi pas.

**Patrick Valois**, *vice-président du conseil départemental du Nord en charge de la ruralité*

Le département du Nord a « 2 ruralités » : un espace vers la Flandres, avec une activité agricole qui se concentre sur les céréales, les pommes de terre... avec des tailles d'exploitations importantes, et une zone vers l'Avesnois tournée vers l'élevage laitier et des tailles d'exploitation moins importantes.

Je ne sais pas si la part des installations HCF est aussi importante dans le Nord que dans le Pas-de-Calais. Je ne pense pas, mais ce serait à vérifier.

Les prix des terres ne cessent d'augmenter. Cela sous-entend que les projets sont forcément complexes à aborder. Et je voudrais saluer l'initiative que vous portez.

Le département du Nord est engagé à vos côtés, à travers un certain nombre d'aides. Mais ce que je tiens à dire, c'est que le principe des niches est extrêmement important. Nous avons beaucoup d'exemples d'initiatives nouvelles qui réussissent. On ne peut qu'inciter à l'initiative.

« Nous avons beaucoup d'exemples d'initiatives nouvelles qui réussissent. On ne peut qu'inciter à l'initiative » (Patrick Valois)

Sur les espaces naturels sensibles, la politique du département du Nord a été une politique d'acquisition. Nous avons plusieurs exemples d'acquisition de terres de qualité. Il serait intéressant, en concertation avec les uns et les autres, de faire en sorte que ces terrains ne soient plus inoccupés, pour être par exemple le support de projets d'insertion ou de projets d'espaces-test. Je me tiens à votre disposition pour développer ce type d'initiative.

## Table-ronde - 1<sup>ère</sup> partie : les dispositifs de test existants

Les échanges sont introduits par la diffusion d'une vidéo réalisée par les acteurs du test d'activité agricole en Nord-Pas de Calais. Cette vidéo peut-être visionnée [ici](#).

**Mathieu Glorian**, *porteur de projet en cours d'installation (production de bière)*

Je suis un ancien salarié d'une structure membre du réseau InPPACT, j'ai donc la chance de connaître ce qui existe.

Je suis rentré en couveuse pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce que je voulais faire une activité déclarée (vente d'alcool nécessitant un agrément des douanes).

Ensuite, en quittant mon précédent emploi, j'ai fait une rupture conventionnelle qui m'a permis de toucher le chômage pendant 24 mois. La couveuse m'a permis de mener mon activité tout en touchant le chômage.

Enfin, j'avais très peu d'économies au départ. J'ai pu démarrer mon activité grâce à un financement d'une Cigale. Et pour recevoir ce financement, il fallait que je crée une SARL (et je n'étais pas prêt à le faire), ou que je sois en couveuse.

Et j'ai eu la chance d'être accueilli par un agriculteur qui a investi dans un bâtiment pour moi.

« Grâce à la période de test, je me sens plus paysan » (Mathieu Glorian)

Je crée une nouvelle activité sur une ferme qui fait de la polyculture Bio. Mon activité est complémentaire de ce qui existe déjà sur cette ferme, qui produit notamment de l'orge que j'utilise pour ma bière.

Dans 7 ans, l'agriculture avec qui je travaille partira à la retraite. L'idée est de reprendre à terme l'exploitation

avec le même système de culture. Je souhaiterais aller plus vers le travail de la terre.

Grâce à la période de test, je me sens plus paysan qu'avant, même si je suis pour le moment plus artisan. Mais je me sens paysan pour le rythme de travail.

Aujourd'hui, je ne suis pas à une taille de production viable, mais cela me permet de me tester et de faire du fonds de roulement. Mes besoins de financement seront beaucoup plus importants. Je vais m'atteler à la tâche en cherchant du financement participatif et en allant voir les banques. Maintenant que je sais produire, il faut que je passe le cap.

**Claire Quintin**, *couveuse A Petit PAS*

En termes d'accompagnement à la création d'activité, nous sommes 4 structures (AVENIR 59/62, Accueil Paysan, AFIP 59-62 et A Petit PAS) qui se coordonnent de manière informelle, et nous proposons un accompagnement commun. La couveuse signe les contrats CAPE.

26 personnes sont sorties de test agricole depuis 2007, dont 19 qui se sont installées ou qui sont salariées. Actuellement, il y a 20 personnes en test agricole, soit chez eux, soit chez un agriculteur, soit sur des terres mises à disposition.

En plus, la couveuse héberge les porteurs de projet qui sont sur le site du Germeoir (12 sorties et 2 en test actuellement).

« Un projet d'installation a 30 % de plus de chances de se pérenniser s'il est accompagné » (Claire Quintin)

Le test n'est pas une « obligation » pour créer son activité, mais c'est souhaitable dans certains cas.

Un projet d'installation a 30 % de plus de chances de se pérenniser s'il est accompagné. Passer par une phase de test légitime les HCF aux yeux du milieu agricole.

**Bruno Roche**, *agriculteur accueillant*

J'accueille un porteur de projet depuis fin 2014. J'ai une exploitation un peu trop grande pour moi, et plutôt que de faire plus, comme j'ai d'autres engagements, je me suis dit qu'il fallait que ces terres servent à quelqu'un.

« Ça nous permet de faire mûrir un éventuel projet d'association, sans partir trop vite »  
(Bruno Roche)

Je connaissais le porteur de projet et je me suis dit que ça serait bien de lui proposer de venir sur mon exploitation. Au départ, nous n'avions pas pensé à la couveuse, mais nous ne le regrettons pas parce que ça nous permet de faire mûrir un éventuel projet

d'association, sans partir trop vite.

## Échanges avec la salle

*L'engagement des paysans est essentiel. Est-ce qu'il y a une reconnaissance du tutorat, une indemnisation ? Et comment faites-vous pour trouver ces agriculteurs ?*

**Claire Quintin** : en Nord-Pas de Calais, l'accueil chez les paysans s'est fait de manière relativement spontanée, par des porteurs de projet qui ont rencontré des paysans. La couveuse a permis de structurer les choses.

Nous sommes en train de nous poser la question de l'indemnisation des accueillants, à qui cela prend beaucoup de temps et qui le font pour le moment bénévolement.



*Comment se gère la question du besoin en foncier du porteur de projet quand on accueille quelqu'un chez soi ?*

**Bruno Roche** : nous avons eu de la chance : le lycée horticole de Lomme a arrêté une activité et a eu des terres à proposer en location (terres certifiées Bio). Hugues (le porteur de projet que nous accueillons) a pu profiter d'une partie des terres, ce qui m'a permis de récupérer une partie de mes terres.

*Comment gagner en sérénité pour un porteur de projet ?*

**Mathieu Glorian** : je ne sais pas. Je sais que je prends les choses de manière plus sereine, mais je ne connais pas de recette. Je ne sais pas si l'accompagnement peut aider ou pas. Il y a l'importance du dialogue, le fait de parler vrai, de se dire les choses. On se dit tout, même si nous ne sommes pas des intimes. Quand il y a un problème, nous n'attendons pas longtemps, ce qui permet de prévenir pas mal de choses. Il faut savoir se poser pour parler.

## Table-ronde - 2<sup>ème</sup> partie : les projets en cours

**Jean-Luc Halle**, *vice-président de la CAD (Communauté d'Agglomération du Douaisis), en charge du développement rural, de la politique agricole et des espaces naturels*

Sur le territoire de la CAD, nous sommes en territoire urbain, avec une surface agricole utile représentant 50 % du territoire. Mais nous avons la prétention d'y développer un projet de développement agricole extrêmement fort, qui a fait l'objet de la signature d'un Caap Agglo avec la région.

Depuis le film que vous venez de voir, nous avons confié à l'AFIP 59-62 une étude de faisabilité pour voir comment installer un espace-test sur la CAD. Nous avons un lycée agricole, nous avons des terres. Et après avoir mouliné tout ça, nous avons finalement choisi une installation progressive et sécurisée sur les terres dont nous sommes propriétaires.

Le service du développement de l'agriculture de la CAD se renforce. Nous avons 3 grandes orientations en matière d'agriculture : le développement de l'agriculture biologique, l'installation et les circuits courts.

Sur les questions d'installation agricole, nous agissons à plusieurs niveaux. Sur le foncier tout d'abord, nous avons acheté des terres, et nous travaillons avec Terre de Liens.

Nous apportons également une aide financière (ATPA) aux petites exploitations agricoles pour les investissements (maximum 15 000 €), que nous pouvons proposer aux porteurs de projet.

Ensuite, en termes d'accompagnement des porteurs de projet, nous avons mis en place plusieurs actions, dont une convention avec la Chambre d'Agriculture pour qu'ils fassent un accompagnement sur 5 ans, ou plus (alors que c'est normalement limité à 3 ans).

Nous travaillons aussi avec les agriculteurs qui entourent le futur installé pour faire en sorte qu'il y ait une intégration, et non un rejet.

Et nous travaillons sur le tutorat. Nous n'en avons pas pour le moment, mais nous en parlons et nous nous rendons compte que certains ne seraient pas hostiles.

**« Le projet doit être territorial. Et il doit être concerté »** (Jean-Luc Halle)

Enfin, sur le champ de la Bio, nous avons mis en place une concertation territoriale. La concertation est essentielle et elle ne doit pas se faire uniquement avec les acteurs agricoles. Le rôle des citoyens consommateurs est essentiel.

Le projet est territorial. On ne peut pas calquer un projet d'un territoire à un autre. Il faut tenir compte de cela. Le projet doit être territorial. Et il doit être concerté. La concertation est essentielle, à condition de n'oublier personne et à condition de respecter tout le monde.

Et il ne faut pas cibler que des petites actions indépendantes, il faut un projet global et cohérent. Il faut des moyens humains, il faut s'appuyer sur les réseaux qui existent et il faut des moyens financiers.

**Camille Verhille**, chargée de mission Développement économique de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois

Depuis le film, nous avons avancé sur l'aménagement du site et nous avons acquis le matériel agricole.

La communauté de communes travaille en partenariat avec la Région, le lycée agricole (terres identifiées) et À Petits PAS.

En termes de difficultés, nous avons surtout rencontré des freins administratifs.

**Nathalie Degroote**, animatrice de l'association AVENIR 59/62, et **Antoine Maguire**, porteur de projet en test

Nous avons monté un comité de pilotage pour réfléchir au problème de manque de professionnalisation des porteurs de projet. Ce comité a imaginé APTEA, qui est un collectif de paysans (certains en création, d'autres en rythme de croisière, et d'autres futurs cédants). Des paysans accueillent des porteurs de projet sur une année pour mûrir leur projet. C'est un pas avant le test.

En parallèle, les porteurs de projet bénéficient de l'accompagnement du collectif *De l'envie au projet*.

Antoine a ainsi eu l'opportunité de travailler chez 3 agriculteurs en 2014. Il est maintenant en test (statut CAPE) sur des terres qu'il loue.

L'idée est de permettre aux porteurs de projet de réfléchir à de nombreuses questions auxquelles ils n'ont pas le temps de réfléchir quand ils sont en test.

Le principal frein que nous rencontrons est le frein financier. Aujourd'hui, nous n'avons pas de statut rémunéré. Il y a besoin d'une aide financière.

## **Échanges avec la salle**

*Comment avez-vous géré les relations avec la Chambre d'Agriculture, maintenant que vous avez 3 salariés sur l'agriculture ?*

**Jean-Luc Halle** : nous n'avons pas la compétence agricole, nous travaillons sur le développement économique, avec une entrée agricole. La Chambre d'agriculture est notre principal partenaire. C'est évident puisque c'est la chambre consulaire.

Nous échangeons, nous respectons les prérogatives de chacun. Et nous travaillons en parfaite harmonie.

*Plus de détails sur le Caap Agglo ?*

**Jean-Louis Robillard** : c'est un contrat de développement de l'agriculture durable.

Dans le cadre de la construction de la politique publique d'alimentation autour du système alimentaire territoriale, nous avons voulu nous engager avec des territoires. L'idée est que la question alimentaire rentre dans les politiques d'aménagement du territoire. Il faut que les territoires intègrent les questions alimentaire et agricole dans les PLU, dans le

développement économique... Pour cela, nous avons mis en place les Caap Agglo, avec un financement, qui permet de renforcer l'action des territoires dans ce sens.

*Pourquoi avoir fait le choix de travailler avec A Petit PAS, et quel lien avec la Chambre d'agriculture ? Et sur l'ATPA : quelles sont les conditions d'accès ?*

**Jean-Luc Halle** : nous voulons favoriser le maraîchage, et nous pensons que les petites exploitations de moins de 5 ha sont celles qui ont besoin d'appui. Les gros n'ont pas ce problème. Nous choisissons les projets collectivement, avec nos partenaires (GABNOR, Chambre d'agriculture, etc.).

**Camille Verhille** : nous avons invité À Petit PAS à s'installer chez nous pour une étude de faisabilité. La Chambre d'agriculture fait partie des partenaires du projet.

*Pour AVENIR 59/62, si on est agriculteur et que l'on veut travailler de manière différente, est-ce que vous pouvez aussi intervenir ?*

**Nathalie Degroote** : sur le principe, oui, pas de problème. Nous travaillons avec des HCF, mais ça n'est pas exclusif. Le concept APTEA a d'abord été pensé sur le maraîchage, mais il peut s'adapter sur d'autres filières.

*Comment est réfléchi l'équipement des espaces-test ? Est-ce que l'autoconstruction pourrait avoir une place ?*

**Camille Verhille** : l'acquisition du matériel a été faite via un agriculteur qui accompagne chez lui un porteur de projet en test. Nous lui avons demandé ce qui lui paraissait pertinent comme matériel qui pourrait être mis en commun. Nous avons fait une acquisition « minimum » (80 000 €) pour permettre aux couvés de voir les différents outils, de voir ce qui les intéresse, ce qu'ils pourront faire comme investissements.

Nous avons aussi prévu un atelier sur le site, pour permettre aux porteurs de projet de réparer leur matériel, voire de l'adapter.

Au niveau de la commune, nous avons une politique d'aide à la création d'entreprise, avec des aides de 3 000 € versées aux créateurs d'entreprise.

**Jean-Luc Halle** : en ce qui concerne le matériel, nous incitons à la création de CUMA.

*Comment est-ce que vous allez animer, gérer, l'espace-test ? Est-ce que vous aurez quelqu'un sur place ou pas ?*

**Camille Verhille** : l'animation se fera par À Petit PAS. Nous n'apportons « que » le site, le bâtiment et le matériel.

*Tout à l'heure, on parlait de besoins de financements pour l'acquisition du matériel. Antoine, qu'est-ce que tu as pu faire par rapport à cette question avec tes 3 employeurs ?*

**Antoine Maguire** : j'ai pu faire pas mal de choses différentes, avec une utilisation du matériel plus ou moins importante. Chaque employeur gère ça à sa manière. Dans mon cas, ils étaient très complémentaires.

**Aude Guitton (PNR du Verdon)** : de plus en plus de collectivités territoriales se lancent dans des projets d'espaces-test. Les effets leviers des collectivités sont très puissants, notamment financièrement. Cela me pose la question de ce qu'on amène aux porteurs de projet. Nous devons placer correctement les curseurs, pour voir comment nous pouvons contribuer aux objectifs des espaces-test. Il y aurait pas mal de choses à travailler entre collectivités.

*Comment vous allez gérer le regroupement des régions Nord-Pas de Calais et Picardie ?*

**Pierre-Henri Roussel** : nous y réfléchissons. Il y a déjà des contacts pris entre le NPdC et la Picardie. Et nous aborderons cette question lors de l'atelier de cet après-midi sur la régionalisation.

# Atelier 1. Accès au foncier

Quels outils existent en région Nord-Pas de Calais pour faciliter l'accès au foncier ?  
Comment les améliorer pour débloquer ce frein à l'installation ?

**Animatrice :** Nathalie Degroote (AVENIR 59-62)

**Rapporteurs :** Aude Guitton (PNR du Verdon) et Nathalie Degroote (AVENIR 59-62)

**Participants :** 34 personnes représentant des espaces-test en fonctionnement et en projet, des collectivités territoriales, la SAFER, le Ministère de l'Agriculture, l'enseignement agricole...

**Objectif :** présenter le contexte de l'accès au foncier en région Nord-Pas de Calais : quels sont les outils existants et comment les améliorer pour débloquer ce frein à l'installation ?

**Déroulement :** après une introduction pour dresser quelques constats, témoignage de Jean-Pierre Legendre sur l'exemple de l'agglomération de Nantes et du PLU. Puis une série de témoignages suivie d'échanges avec le groupe : Adrian (stagiaire Paysan Créatif CIAP), Édouard Glérant (SAFER), Tanguy Martin (Terre de Liens) et SCIC Nord-Nantes.

## Synthèse des échanges :

### *Contexte*

L'accès au foncier est, et reste une des problématiques majeures de l'installation agricole, notamment en région Nord-Pas de Calais.

Quelques chiffres clés en région :

- Les installations hors cadre familial (HCF) atteignent 31 % des installations aidées en 2009. C'est un chiffre en progression.  
*« Les HCF sont importants car ils contribuent au renouvellement des générations agricoles que les enfants d'agriculteurs ne pourraient assurer seuls (...). Ils font plus que véhiculer des visions innovantes du monde de l'agriculture : ils le transforment de l'intérieur. »*
- Le Nord-Pas de Calais est une région de fermage. Les paysans sont majoritairement locataires de leurs terres. 80 % des terres sont ainsi en fermage, avec peu de ventes, des ventes de petites parcelles...
- Il y a peu d'information sur les fermes en transmission, et quand il y a vente de terres libres, le prix du foncier est 2 fois plus élevé que la moyenne nationale (11 000 € par hectare). Quand les terres sont louées, il faut payer un « pas de porte » qui se monnaie, dans certains territoires, aussi cher que le prix d'une terre en vente.
- Par ailleurs, on peut préciser qu'il n'y a pas de terres agricoles en friche en région, avec une forte pression foncière agricole : environ 9 candidats par vente SAFER, et parfois plus de 20 !

### ***L'accès à la terre des porteurs de projets en test - Témoignages de Stéphanie Peticunot (Terre de Liens Nord-Pas de Calais) et Anne-Catherine Vandercruyssen (SAFER)***

Au cours de ces témoignages, Terre de Liens NPdC et la SAFER Flandres-Artois ont présenté les outils qu'ils ont à disposition pour favoriser l'accès à la terre des porteurs de projets en espace-test, qui sont en général hors cadre familial, voire hors cadre agricole, et qui ne disposent de terres ni pour se tester, ni pour s'installer.



Terre de Liens et la SAFER ont développé un partenariat visant à s'informer mutuellement sur leurs projets, et à collaborer sur certains dossiers.

La SAFER a présenté ses missions pour l'installation et la transmission (intermédiation locative). Elle a présenté le dispositif de portage (stockage) foncier qu'elle a à sa disposition et qu'elle utilise actuellement pour 2 projets également suivis par Terre de Liens NPdC : le Favril (transmission d'une ferme maraîchère bio) et Nootboom (installation d'un couple en maraîchage et plantes aromatiques et médicinales à Bailleul).

*Cf. présentation de la SAFER en annexe 4 de ce document pour plus d'informations.*

Terre de Liens a présenté ses actions pour favoriser l'accès à la terre (diffusion d'offres de foncier, mise en lien, travail en partenariat avec le CEDAPAS et le GABNOR sur la transmission...) et ses outils d'accès au foncier : la Foncière et la Fondation Terre de Liens qui collectent respectivement de l'épargne et du don de citoyens pour acheter des terres (ce sera le cas au Favril comme à Nootboom pour une partie des terres).

Terre de Liens est aussi un acteur d'accompagnement des collectivités pour l'installation agricole, comme c'est le cas pour le projet de Cantin : des terres publiques prévues pour une zone d'aménagement vont repartir vers l'agriculture et accueillir avec un bail rural environnemental un couple de maraîcher bio.

Certaines personnes présentes dans le public font état de la différence entre les porteurs de projets en test chez des agriculteurs qui, plus insérés dans les réseaux locaux, trouvent plus d'opportunités de foncier que les porteurs de projet en test sur un lieu test fixe pour qui la recherche foncière est jugée importante mais moins prioritaire que l'action de produire et vendre, et qui sont plus isolés dans leurs recherches de foncier. L'implication des agriculteurs semble être un atout pour mettre en lien des porteurs de projets avec des opportunités de foncier.

### ***Présentation de quelques outils du CEDAPAS (Emilie Lacour)***

Le CEDAPAS réunit des paysans qui, depuis plus de 20 ans, agissent pour un développement agricole durable à travers une réflexion sur leurs pratiques et le développement de leur ferme, et cela au regard de l'intérêt général.

Parmi ses nombreuses activités, le CEDAPAS accompagne à la transmission de fermes, et propose un certain nombre d'outils :

- à destination des cédants : diagnostic transmission, formation cédant-repreneur ;
- à destination des porteurs de projet : formation « je recherche des terres » (en partenariat avec Terre de Liens et AVENIR 59-62).

*Plus d'informations sur le site internet du CEDAPAS : <http://www.cedapas-npdc.org/>*

### **Ce qu'il faut retenir :**

- Le partenariat entre Terre de Liens et la SAFER : information mutuelle.
- L'importance du réseau local d'agriculteurs, facilitateur de l'accès au foncier.

## Atelier 2. Entreprendre en collectif

Comment accompagner au plus juste les porteurs de projet qui font le choix de bâtir leur projet à plusieurs ? Comment tester un projet collectif dans le cadre d'un espace-test agricole ?

**Animateur :** Emmanuel Merlin (AFIP 59-62)

**Rapporteur :** Noëlle Gougis (Îlots Paysans)

**Participants :** une trentaine de personnes, toutes structures confondues (associations, collectivités, etc.)

**Objectif :** de plus en plus de porteurs de projets font le choix, en amont, de concevoir leur installation de manière collective. Comment bien les accompagner dans le cadre d'un test d'activité ?

**Déroulement :** après une introduction présentant 3 exemples d'accompagnements illustrés par des *Playmobils*, Claire Lavaur, de la CIAP 44 témoigne de son expérience. S'ensuivent des échanges autour des exemples présentés, puis une réflexion collective sur les sources de dysfonctionnement des collectifs.

### Synthèse des échanges :

#### *Introduction*

Présentation de 3 exemples :

- 3 porteurs de projet accueillis temporairement pour un an ;
- 2 porteurs de projet, le premier étant tout seul dans un premier temps, puis sa femme arrive. Ils ne peuvent pas faire de contrat de parrainage ;
- une reprise hors cadre familial avec un collectif de 3 personnes.

2 cas particuliers ont également été présentés :

- un collectif à l'intérieur duquel se trouvent un ou deux couples, ce qui implique en réalité 2 collectifs : le couple et le projet ;
- un projet où l'un est en place et accompagne un partenariat.

Plusieurs questions se posent alors :

Comment gérer la différence entre deux membres d'un collectif lorsqu'ils n'ont pas le même historique sur le projet ?

Comment transformer ce projet de fonctionnement informel en quelque chose de formel ? Et si un enfant arrive, quelle réorganisation du travail : un projet de vie en projet économique de l'entreprise ?

Animation du groupe total et de micro-collectifs au sein de ce collectif : comment les soutient-on dans leur projet ?

Il est important de mettre des mots sur ce qui s'est joué, les mécanismes. Il faut proposer des espaces de régulation, de prise de conscience...

Et dans le cadre d'un couple, de quelle manière est-ce qu'on travaille avec les deux porteurs de projet ?

On les prend ensemble, mais en proposant aussi des espaces personnels (référents personnels, accompagnement personnel), en veillant à ne pas avoir toutes les casquettes.

Attention à bien répartir les responsabilités et à donner à chacun son espace de responsabilités.

On définit la place des individus, mais à quel moment propose-t-on au groupe de définir sa stratégie ?

Dans la première partie, on définit où l'on va ensemble. Cette première étape du travail est fondatrice.

### ***Rôle de la structure d'accompagnement (témoignage de la CIAP 44)***

Le travail de la CIAP est de ré-étaler toutes les tâches sur le lieu et de déterminer des pôles de responsabilité tournants, pour assurer un partage effectif des tâches. C'est un mode de fonctionnement à accompagner.

Il s'agit de :

- permettre à chacun de réinvestir ses espaces (sa personne, ses aspirations...), de pouvoir les identifier et les renforcer pour éviter la dépendance de l'un vis-à-vis de l'autre dans la prise de décision ;
- accompagner le détachement du cédant et la montée en puissance des autres en encadrant leur créativité (garder un minimum d'activité stable et développer leur projet en même temps) ;
- garantir des espaces de médiation collective (durée, rendez-vous, se donner le temps d'évoluer ensemble, sachant que chacun continue d'évoluer). A qui fait-on appel ? On va chercher d'autres interlocuteurs pour dilater les espaces.

Pour ce faire, Emmanuel Merlin utilise des *Playmobils* : il demande au porteur de projet de se situer, ce qui permet de sentir s'il est encore loin ou s'il est déjà dedans.

On travaille alors sur le projet de chacun, en passant d'abord en revue tout ce qui est positif dans le collectif, les aspirations et besoins de chacun, pour clarifier les choses et prendre des décisions.

On travaille ensuite sur les dysfonctionnements : facteurs humains puis financiers.

Enfin, on travaille sur le juridique, les statuts, le financier et les espaces de régulation.



L'accompagnement d'un collectif peut durer environ 6 jours sur un an. Parfois en demi-journée.

### ***Les dysfonctionnements dans les collectifs sont de plusieurs ordres***

- Liés aux mécanismes individuels (domination inconsciente, interventionnisme, fusion, activisme, idéologisme...).
- Liés à une relation au travail différente.
- Liés à des différences de position au sein du projet (antériorité, expérience, statut...).
- Liés à des défauts de communication (mécanismes d'interprétation, repli sur soi, exubérance...).

### ***Points de vigilance***

Dans l'accompagnement de projets en émergence, il y a nécessité de poser un cadre clair dès le début : la formation est faite avec tout le collectif.

Il faut cibler au moins un lieu. Projets agricoles ou non.

Il faut clarifier s'ils ont un projet de vivre ensemble ou de faire ensemble : collectif de vie ou de tâches ? Ce qui permet de prioriser les choses. Travail : contraintes, objectifs à atteindre. Vivre ensemble : des groupes de parole tout le temps.

Il faut pouvoir lever les mécanismes d'interprétation et de fonctionnement des personnes.

Il faut permettre à chacun de réinvestir son espace personnel pour mieux trouver sa place dans le collectif.

### ***Points de vigilance sur le positionnement de l'accompagnateur***

Etre très clair sur nos limites pour faire le relais avec des ressources extérieures (dans certains endroits on peut n'être que témoin). Faire confiance au processus quand le cadre est bien posé. Sur la posture d'apporteur du cadre (on a nous-mêmes nos intérêts, une place dans ce collectif), il est difficile de prendre la place de médiateur lorsque notre position est impliquée.

Nécessité parfois de faire appel à d'autres interlocuteurs pour dilater les espaces (espace de chacun, espace de médiation collective...).

Même si la plupart des dysfonctionnements sont liés aux mécanismes des personnes, attention à ne pas aller dans la thérapie de groupe.

### **Ce qu'il faut retenir :**

- Chaque accompagnateur a construit sa propre méthode liée à sa sensibilité. Pour exemple, l'accompagnement selon Emmanuel Merlin consiste à pointer ces dysfonctionnements en prenant des exemples qui ne sont pas les leurs pour les amener à chercher, à creuser de leur côté sur ce qu'ils peuvent vivre. Claire Lavaur fonctionne plutôt sur un mode de polarité pour comprendre où chacun se situe (fait partie des outils pour gérer les tensions).

- Les principaux points communs que nous pouvons relever :

Poser un cadre très clair dès le début et être clair sur nos limites.

Permettre à chacun de réinvestir son espace personnel pour mieux trouver sa place dans le collectif.

Les tensions montrent que chacun existe, elles sont à prendre en compte pour apprendre à les réguler et aller de l'avant.

Même si la plupart des dysfonctionnements sont liés aux mécanismes des personnes, attention à ne pas aller dans la thérapie de groupe.

- L'accompagnement est un dispositif en perpétuelle évolution et personnalisation.



## Atelier 3. Se tester sur diverses productions

Quels sont les exemples de productions existants au sein du réseau RENETA ?  
Quelles sont les problématiques liées à ces divers modes de test ?

**Animatrice :** Claire Quintin (A Petits PAS)

**Rapporteur :** Anne-Laure Chaigne (Paysan dès demain)

**Participants :** 35 participants, acteurs d'espaces-test essentiellement (paysans, animateurs)

**Objectif :** si les espaces-test agricoles sont fortement liés à la pratique du maraîchage, le test agricole doit pouvoir s'adapter à tout type de production. L'objectif de cet atelier est de lister la diversité des productions testées dans les espaces-test du RENETA et comprendre leurs problématiques.

**Déroulement :** après un témoignage de Sylvain Pechoux (Les Champs des Possibles), les participants ont recensé les productions testées sur leurs espaces-test et les freins qu'ils identifient par rapport à ces productions. Des pistes de solutions ont été abordées, sous la forme d'un brainstorming.

### Synthèse des échanges :

#### *Liste des productions en test*

Les espaces-test actuellement en fonctionnement regroupent une grande diversité de production. Voici la liste réalisée par les participants à cet atelier :

- maraîchage
- élevages : ovin (pastoral/lait), caprin, volailles (chair/pondeuses), porcin, bovin (viande/lait/fromage), lapins, escargots, apiculture
- plantes aromatiques, à parfum et médicinales (PPAM)
- safran
- arboriculture (noisettes)
- viticulture
- petits fruits (fraises)
- pépinières de plants/semences
- polyculture
- grandes cultures
- paysan boulanger
- champignons
- brasserie
- travaux forestiers
- lombricompost



En plus de ces différentes productions, ont été mentionnés : la permaculture, la traction animale (comme mode de production particulier), et les fermes pédagogiques.

#### *Freins identifiés*

La mise en œuvre de ces différentes productions peut être compliquée au niveau d'un espace-test. Plusieurs freins ont ainsi été identifiés :

- difficulté pour mettre à disposition un « outil » adapté (foncier, matériel et renouvellement) ;

- difficulté pour trouver les compétences adaptées en termes de tutorat et de formations ;
- un environnement socio-technique, notamment pour le partage d'expériences avec les pairs, pas toujours idéal ;
- des références technico-économiques pour les productions atypiques non disponibles ;
- des modèles économiques sur des cycles longs qui demandent plus de trésorerie ;
- l'interdépendance des erreurs des porteurs de projets (contamination sanitaire d'un troupeau, perte de la certification AB obtenu pour un espace-test accueillant plusieurs tests) ;
- complexité des assurances et autorisations d'exploiter, et une fiscalité particulière pour certaines productions.

### ***Pistes de solutions***

Le groupe a essayé d'identifier quelques pistes de solutions à certaines difficultés rencontrées.

Par exemple, pour ce qui est des outils de production : la mise en place de test sur des fermes en transmission (donc déjà équipées, au moins en partie) ; l'utilisation d'outils collectifs



(coopératives pour les vignes relais ou CUMA pour le gros matériel d'élevage ou non saisonnier) ; l'auto-construction d'outils particuliers ; l'utilisation de petits matériels (pour la transformation par exemple) ; l'utilisation du crowdfunding.

Le fait de démarrer petit (1/3 de la surface ou du troupeau d'une installation) a également été mentionné.

Pour l'élevage, un accompagnement technique renforcé semble pertinent. La constitution progressive d'un troupeau peut se faire par une sortie de test avec les petits qui ne partent pas pour le renouvellement. Enfin, le risque sanitaire peut être réduit en imposant une quarantaine pour les nouveaux animaux.

### **Ce qu'il faut retenir :**

- Très grande diversité des productions testées (une trentaine d'ateliers de production recensés).
- Les freins identifiés portent sur les fonctions « pépinière » (mise à disposition de moyens de productions appropriés) et « accompagnement » (notamment sur les compétences des tuteurs face à des productions nouvelles).
- Des questions très pratiques de mise en œuvre légale se posent aussi face à ces formes innovantes de test (assurance, fiscalité), comme des questions techniques de production (notamment en élevage).
- Les pistes de solution privilégient la forme temporaire des lieux-test (cadre d'une transmission par exemple), le collectif (pour mutualiser les outils notamment) et la dimension progressive (montée en puissance) des tests d'un point de vue technique agricole.

## Atelier 4. Le rôle des collectivités territoriales

Quels sont les différents rôles des collectivités au sein du réseau RENETA ? Selon quelles modalités peuvent-elles participer à la création et/ou au fonctionnement quotidien des espaces-test agricoles ?

**Animatrice :** Claire Quintin (A Petits PAS)

**Rapporteur :** Sylvain Pechoux (Les Champs des Possibles)

**Participants :** une trentaine de personnes, dont un bon nombre de techniciens de collectivités locales

**Objectif :** Les collectivités territoriales sont de plus en plus souvent associées, voire à l'origine, des espaces-test agricoles. L'atelier a pour objectif de mieux comprendre les différents rôles que peuvent jouer les collectivités dans le développement et dans le fonctionnement des espaces-test agricoles.

**Déroulement :** après une introduction et les témoignages de Camille Verhille (Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois) et Kathleen Vanhandenhoven (Point Vert, GAL Pays des Condruses), le débat porte sur 3 questions :

- Politiquement : quels sont les intérêts et les enjeux pour une collectivité de soutenir ou d'initier un espace-test agricole ? En quoi un espace-test contribue-t-il à préserver l'environnement, les ressources alimentaires comme économiques d'un territoire ?
- En pratique : quels sont les différents rôles des collectivités au sein du réseau RENETA ? Dans quelles modalités peuvent-elles participer à la création et/ou au fonctionnement quotidien des espaces-test agricoles ?
- Quelles sont les limites et les freins rencontrés ? Comment les lever ?

### Synthèse des échanges :

#### ***Témoignage de Camille Verhille, chargée de mission Développement Economique à la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois (Nord)***

Cette communauté de 44 communes rurales porte un projet d'investissement sur un lieu test agricole : 2 hectares de terres, 1500 m<sup>2</sup> de serres froides, construction d'un bâtiment de 350 m<sup>2</sup>, achat de matériel.

Le projet, d'un montant de 600 000 euros, est financé par des fonds Pays pour le bâtiment, LEADER pour le matériel, et un prêt de la collectivité pour le cofinancement. L'animation du site sera confiée à l'association A Petits PAS, sous forme de SIEG (Service d'Intérêt Economique Général), en échange d'un loyer variable en fonction du nombre de porteurs de projets en test sur le site et de l'avancée de leur projet.

Les porteurs de projets auront à payer 200 euros la première année, 300 euros la 2<sup>ème</sup> et 500 euros en 3<sup>ème</sup> année de test.

#### ***Témoignage de Kathleen Vanhandenhoven, chargée de mission économie au GAL Pays des Condruses***

Le pays des Condruses, en Belgique, regroupe sept communes rurales. Un Groupe d'Action Locale (GAL) y pilote des projets de développement, dont Point Vert, le premier espaces-test agricole de Wallonie, créé en 2013.

L'association GAL Pays des Condruses compte 33 membres : 7 communes (Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot) et 26 membres privés issus de divers secteurs (touristique, agricole, environnemental, culturel, économique, patrimoine, recherche, etc.).

La commune de Modave a mis à disposition 6 hectares pour développer un projet autour de l'agriculture de proximité. Les élus et les citoyens qui pilotent le GAL ont décidé d'en faire un espace-test agricole, en s'appuyant sur plusieurs partenaires déjà présents sur le territoire.

### ***Echanges et réflexions***

Quels rôles jouent les collectivités territoriales aujourd'hui dans les espaces-test agricoles ?

- elles peuvent être à l'initiative du projet (ex. CODAH, Pays Roannais...);
- elles achètent et/ou mettent à disposition du foncier pour le test (ex. Agglomération de Montpellier, Grand Besançon...);
- elles font du stockage de terres pour l'installation future (ex. 3CA);
- elles portent de l'investissement;
- elles participent au financement.

Quelles sont les limites et les freins rencontrés ?

- Impulser un espace-test sans en financer le fonctionnement par la suite.
- Délais des collectivités : la « lenteur » de la mise en place n'est pas en adéquation avec le temps court du porteur de projet.
- Enjeux politiques : certains projets dépendent de logiques qui dépassent le dispositif. Se rajoutent à cela les aléas des élections qui peuvent remettre en question la pérennité des dispositifs. On peut aussi ajouter le risque de l'espace-test « vitrine », sans réflexion réelle autour d'une politique de développement territorial.
- Portage par les collectivités : quel ancrage dans le monde professionnel ? Quelle pérennité ? L'exemple du PNR du Verdon montre qu'il y a un risque réel en cas de changement de politique.

Partage d'expériences et de réflexions :

- Quel positionnement pour la collectivité locale ? Elle a un rôle d'animateur territorial, pour mettre les acteurs autour de la table plutôt que de mener le projet en propre (exemple de la CODAH).
- Le SIEG, présenté par la Communauté de communes du cœur de l'Avesnois (3CA) est un « outil » intéressant. C'est un statut permettant de ne pas être dans la logique des appels d'offre pour les partenariats.

De nombreuses émergent, sans trouver de réponses pour le moment. Il est important de continuer à creuser ce sujet pour renforcer les liens entre les collectivités et les espaces-test. Il est proposé de créer un groupe de travail « Collectivités et espaces-test agricoles » au sein du RENETA, afin d'avoir une meilleure connaissance des rôles et des compétences des collectivités, et de voir comment mieux travailler avec elles. Il s'agit de prolonger la réflexion et les échanges initiés dans cet atelier, avec un groupe de travail impliquant des collectivités.

### **Ce qu'il faut retenir :**

- Le SIEG (Service d'Intérêt Economique Général) est un dispositif intéressant à mobiliser pour travailler avec des collectivités pour la mise en place d'espaces-test agricoles.
- Pour une meilleure pérennité des espaces-test sur le long terme, au-delà des aléas politiques, la collectivité locale peut jouer le rôle d'animateur d'une démarche multipartenariale.
- Mise en place d'un groupe de travail « Espaces-test et collectivités » au sein du RENETA pour prolonger la réflexion et les échanges sur cette thématique.



## Atelier 5. Gérer et coordonner l'action multi partenariale autour du test agricole

Comment définir le rôle et la place de chacun des acteurs avant, pendant et après le test ? Quel statut et quelle place donner au test agricole ? Comment organiser une coopération fonctionnelle afin d'accompagner au mieux le porteur de projet ?

**Animatrice :** Nathalie Degroote (AVENIR 59/62)

**Rapporteur :** Pierre Migot (Coups d'Pousses)

**Participants :** 30 personnes (espaces-test agricoles en fonctionnement, FNAB, BGE, Ministère de l'Agriculture, etc.).

**Objectif :** La thématique de l'installation agricole et du test fait se rencontrer des acteurs divers : l'Etat, les collectivités territoriales, les organisations professionnelles, les associations agricoles et rurales, ou encore des agriculteurs installés. De l'accueil à l'accompagnement du porteur de projet, quelle coordination des structures d'accompagnement au projet d'installation agricole ?

**Déroulement :** témoignages de Jean-Bernard Becquart (animateur et accompagnateur de la couveuse d'A Petits PAS), Marie-Hélène Lecolier (coordinatrice d'AVENIR 59/62), Fanny Caron (chargée de mission à la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais) et Mathieu Glorian (porteur de projet), suivi d'échanges avec les participants.

### Synthèse des échanges :

#### ***Introduction par Nathalie Degroote, AVENIR 59/62***

Présentation du contexte de l'installation agricole en Nord-Pas de Calais :

- un parcours non linéaire ;
- un parcours construit autour de différentes étapes : découverte, immersion, pré-installation.

La multiplicité des structures d'accompagnement autour du porteur de projet entraîne plusieurs questions auxquelles l'atelier va essayer d'apporter des éléments de réponse :

- Rôle et place de chacune des structures avant, pendant et après le test agricole ?
- Quelle place du test agricole dans le parcours d'installation ?
- Comment fonctionne la coopération fonctionnelle autour du porteur de projet ?

#### ***Témoignage de Marie-Hélène Lecolier, AVENIR 59/62***

L'accompagnement par AVENIR 59/62 commence dès l'émergence d'un projet jusqu'au suivi 3 ans si le porteur de projet a bénéficié d'un prêt d'honneur.

L'accompagnement à l'émergence du projet a été mis en place en 2001.

Exemple d'outils développés par AVENIR 59/62 favorisant la coopération :

- journée collective d'information des porteurs de projet, une fois par mois ;
- journée d'échange chez des paysans ;
- Chantier Paysan où des porteurs de projet et des paysans se retrouvent autour d'une action (exemple : montage de serres) ;

- tutorat-parrainage qui organise la relation porteur de projet / paysan sur une dynamique de test d'activité ;
- groupe local : 3 sur la région où se retrouvent des porteurs de projet et des paysans (accueil des nouveaux porteurs de projet, groupe de travail thématique).

Plusieurs acteurs se coordonnent autour d'outils définis en partenariat, et du suivi des porteurs de projet : Chambre d'Agriculture, Collectif de l'Envie au Projet (AFIP, A Petits PAS, AVENIR 59/62, Accueil Paysan).

Exemples d'outils en coopération avec le Collectif de l'Envie au Projet (CEP) : réunions pour échanger sur l'accompagnement de suivi des porteurs de projet, calendrier commun de formations (exemple d'une formation sur la recherche de foncier en partenariat avec Terre de Liens). Et avec le PAIT (Point Accueil Installation Transmission) : création d'un dossier commun de suivi des porteurs de projet.

A noter que, dans le cadre de la politique régionale d'installation et du Point Accueil Installation Transmission (PAIT), AVENIR 59/62 a été « labellisé », ce qui contribue à une meilleure articulation entre les différentes structures proposant des outils d'accompagnement. 2 accompagnatrices interviennent en tant que conseillères projet au cours des entretiens PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé).

### ***Témoignage de Fanny Caron, Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais***

Présentation du PAIT, de l'émergence à l'installation-transmission, dans son phasage et en replaçant l'ensemble des structures mentionnées dans le parcours suivi par un porteur de projet.

Labellisée en 2015, la Chambre d'agriculture valorise le PAIT grâce à la mobilisation de l'ensemble des partenaires mentionnés.

Le PAIT accompagne l'installation de porteurs de projet, la transmission d'exploitations agricoles, et l'animation partenariale, avec AVENIR 59/62, le CIVAR et la BGE.

Dans le cadre du CRIT (Comité Régional Installation Transmission), une quarantaine de partenaires à l'accompagnement à l'installation agricole sont réunis.

Les étapes du PAIT sont décrites précisément : présentation du PPP, la priorité faite à la présentation de l'accompagnement du porteur de projet pendant sa phase de test en couveuse.

3 plaquettes ont été distribuées : le Parcours d'installation au niveau du PAIT, la Transmission dans le cadre du PAIT, la reprise ou la création d'une activité agricole dans le cadre du PAIT.

*Cf. documents distribués en annexe 5 de ce document pour plus d'informations.*

### ***Témoignages de Jean-Bernard Becquart, A Petits PAS***

Présentation des missions et des partenaires autour du test agricole dans le cadre du collectif De l'envie au projet.

A Petits Pas est une couveuse d'activité agri-rurale, et pas spécifiquement agricole.

Fin des années 90, création d'activité en milieu rural et création du collectif De l'envie au projet.

En 2000, 1<sup>er</sup> stage De l'envie au projet pour une trentaine de porteurs de projet, et une dizaine de militants et de techniciens de structures du développement agri-rural.

En 2005, 2<sup>ème</sup> stage, et A Petits PAS se voit confier l'hébergement juridique des CAPE à travers le collectif De l'envie au projet. A Petits Pas se trouve être une association fiscalisée en capacité de porter le test d'activité.

En 2006, le 1<sup>er</sup> porteur de projet est accueilli au sein d'A Petits PAS.

En 2007-2008, l'espace-test agricole du Gerموir à Ambricourt accueille sur un lieu permanent des porteurs de projet sous CAPE dans le cadre de leur parcours d'installation agricole.

A Petits PAS suit le test d'activité sous CAPE et les porteurs de projet testant une activité agricole représentent 50 % de l'ensemble des bénéficiaires.

La durée moyenne du test d'activité agricole sous CAPE est de 2 ans sur les 3 possibles (CAPE de 12 mois renouvelable 2 fois).

La couveuse assure les missions suivantes :

- accompagnement juridique (social et fiscal), déclaration MSA ;
- accompagnement dans l'ensemble des démarches de certification, de déclaration en douane, de comptabilité analytique ;
- accompagnement des porteurs de projet pour développer leur projet et la création d'entreprise. L'appui technique à la production est assuré par les acteurs de la filière concernée ;
- enfin, un accompagnement externe peut être organisé sur des questions spécifiques (statuts par exemple avec la consultation de notaires).

Présentation du parcours d'un porteur de projet pour rentrer en couveuse :

- passage par des prescripteurs (BGE, collectif de l'envie au projet, Pôle Emploi, Chambre d'agriculture) ;
- réalisation de 2 à 3 entretiens ;
- constitution du dossier « Je crée » (pas spécifiquement agricole) ;
- le comité d'agrément, qui regroupe le club Cigales, les financeurs, les agriculteurs (production concernée), la BGE, l'AFIP et AVENIR 59/62, valide l'entrée en couveuse en émettant les points de vigilance à travailler pendant le CAPE.

Une fois en couveuse, le porteur de projet participe à un rendez-vous trimestriel de suivi ou plus selon sa demande.

L'accompagnement en sortie de couveuse se traduit par la création d'entreprise ou l'installation en tant que cotisant solidaire, ou par un retour à l'emploi. A petits PAS note peu de sorties négatives, qui se traduisent par une période d'inactivité.

En 15 ans, le partenariat et l'action multipartenariale regroupe le collectif De l'envie au projet, le réseau InPPACT, les AMAP, Arcade, la Chambre d'agriculture et la SAFER.

### ***Témoignage de Mathieu Glorian, porteur de projet***

Présentation de son parcours d'installation.

Mathieu a travaillé pendant 7 ans dans le réseau InPPACT et, de fait, connaît bien le rôle et les missions des structures qu'il a pu rencontrer dans son parcours.

Il y a une profusion d'interlocuteurs. Cette diversité s'apparente à un handicap, car une concurrence existe bel et bien entre les structures (sur le financement des missions d'accompagnement). Ces structures doivent bien communiquer autour de ce que chacune apporte.

Le porteur de projet peut se perdre et doit sans cesse répéter les mêmes informations concernant son projet. Le cédant est préoccupé par le fait de ne pas avoir d'interlocuteur précis.

Mais la diversité des structures est aussi une diversité des approches, des méthodes. Cela peut satisfaire des personnalités différentes, et cela permet une plus grande capacité d'innovation, une satisfaction des besoins.

Mais il manque un « fil rouge » au porteur de projet, qui puisse le guider et le rassurer.

### ***Échanges avec les participants***

- *Quelles coordinations entre les structures autour du porteur de projet ?*

Un temps de travail collectif est organisé tous les deux mois. Un point est fait par le porteur de projet. Un dossier de suivi commun à l'ensemble des structures est actuellement en train d'être mis en place. Ce dossier n'est pas encore opérationnel.

Une fiche navette va également être mise en place, mais elle n'est pas encore formalisée.

Dans le cadre du collectif De l'envie au projet, des propositions sont faites au porteur de projet, mais cela n'entraîne pas de conventions ou de formalisation excessive.

- *Comment un porteur de projet pilote-t-il son accompagnement ?*

Un guide papier présentant les étapes du PAIT va bientôt sortir afin de clarifier les étapes du parcours que s'engage à suivre le porteur de projet.

Ce dernier doit être pilote de son parcours sinon le projet a de fortes probabilités de ne pas aboutir.

- *Le schéma PAIT présenté s'adresse-t-il aux porteurs de projet ou aux structures d'accompagnement ?*

Il s'adresse aux structures d'accompagnement et permet de clarifier le partenariat, les missions qu'il engage et les outils déployés. Un document à l'adresse des porteurs de projet est en cours de finalisation.

Remarque : plus on compte de structures de développement et d'accompagnement, moins on compte de paysans.

En conclusion, cet atelier a permis d'éclairer l'approche mise en œuvre dans le Nord-Pas de Calais autour du test agricole. Elle permet de mieux appréhender le partenariat, mais uniquement au travers du prisme du PAIT.

### **Ce qu'il faut retenir :**

- Une présentation formelle du processus d'accompagnement vu à travers le prisme du PAIT porté par la Chambre d'agriculture.
- Un consensus sur le cadre multi-partenarial autour de l'accompagnement à l'installation d'un porteur de projet.
- Une reconnaissance du test agricole comme outils au service de l'installation en agriculture, et de sa réussite.
- Un débat engagé tardivement sur la multiplicité d'acteurs, ses conséquences sur le porteur de projet et, in fine, sur ses résultats liés aux enjeux de la déprise agricole et de l'installation des HCF.

## Atelier 6. Quelle pertinence pour une régionalisation des espaces-test agricoles ?

Toutes les fonctions de l'espace-test peuvent-elles être mutualisées ? Quelles conséquences en pratique ? L'échelon régional est-il le plus pertinent ? Ne risque-t-on pas d'uniformiser et de perdre la richesse liée à la diversité des modes de fonctionnement des espaces-test ?

**Animateurs :** Marie-Charlotte Widehem et Emmanuel Merlin (AFIP 59-62)

**Rapporteur :** Alaric Stephan (Terreau Paysan)

**Participants :** une trentaine de personnes

**Objectif :** l'espace-test agricole est identifié par les pouvoirs publics comme un levier permettant de favoriser l'installation sur un territoire. Face à la multiplication des espaces-test se pose la question de coordonner ces dispositifs à l'échelon régional afin de mutualiser des moyens humains et financiers. L'objectif de cet atelier est de comprendre le lien entre la dimension de l'espace-test et le contexte local, et avoir des éléments de réflexion pour mieux appréhender ces questions lors de l'émergence des espaces-test agricoles.

**Déroulement :** témoignages de Lionel Badot (Semeurs du Possible), Jean-Louis Robillard (Conseil Régional Nord-Pas de Calais) et Isabelle Ciekanski (Métropole Européenne de Lille).

### Synthèse des échanges :

#### ***Lionel Badot, Semeurs du Possible (espace-test agricole de Bourgogne)***

Le projet d'espace-test a d'abord émergé en Saône-et-Loire. En 2009, les premières réflexions ont eu lieu à l'échelle du département, puis se sont élargies vers d'autres départements (Nièvre, Yonne, Côte d'Or), avec entre 20 et 40 partenaires.

Il n'y avait pas d'ADEAR, ni de CIVAM, ni d'AFOCG pour accompagner les porteurs de projet Hors Cadre Familial. Il y avait donc un vide à combler.

Fin 2012, la MSA portait la dynamique collective (y compris le financement). Puis nous sommes rentrés dans une logique de préfiguration d'une SCIC avec la constitution de collèges (fondateurs, lieux-test, personnes physiques et collectivités). L'association Semeurs du possible a pris la place de la MSA.

Un groupe opérationnel, constitué d'animateurs territoriaux et du coordinateur régional, se réunit tous les 1,5 mois. Des besoins de mutualisation du matériel apparaissent, l'échelon régional va permettre ça. Même si chaque lieu-test est indépendant, Semeurs du Possible est incontournable pour les nouveaux lieux-test.

Malgré la fusion, le FEADER va rester bourguignon pour 5 ans. L'espace-test bourguignon restera à cette échelle, et les projets communs avec la Franche-Comté seront privilégiés. Nous avons déposé un dossier PTCE pour cela.



## **Isabelle Ciekanski, MEL**

Il y a un souhait de la métropole de permettre à des porteurs de projet de pouvoir tester leur projet. 47 ha ont été identifiés en 2011 pour des projets en maraîchage, que ce soient des installations ou du test.

Une collaboration avec l'AFIP et le RENETA a été initiée en 2014.

La problématique est liée à l'organisation économique de la métropole qui souhaiterait avoir un interlocuteur unique. Nous ne souhaitons pas aller piocher à droite et à gauche, et il nous semble nécessaire que les espaces-test ne soient pas portés uniquement par la puissance publique.

Nous nous posons maintenant des questions : faut-il un seul gros lieu-test (8 personnes) ou plusieurs lieux-test de petite taille (1 à 2 personnes) ? Faut-il un chargé de mission itinérant ou permanent affecté à un lieu-test ? Les élus ont besoin d'un cadre clair.

## **Jean-Louis Robillard, Région Nord-Pas de Calais**

Il est difficile de créer des lieux de convergence. Les structures locales ont chacune leur posture. La Région joue un rôle d'ensembliser et incite les acteurs à travailler entre eux. Il y a un besoin de co-construire un cadre sur la politique d'installation-transmission, qui regroupe les structures d'accompagnement, la Chambre d'agriculture et les acteurs économiques.

Le PRCTA (Programme Régionale pour la Création et la Transmission en Agriculture) est inscrit dans le schéma régional de développement économique. Il y a 13 propositions transversales de la Région pour créer des points de convergence.

Des outils financiers ont été créés par le Conseil Régional pour les espaces-test, avec une exigence sur le multi partenariat, afin de favoriser la mise en réseau des espaces-test sur la région.

Dans le multi partenariat, chacun doit se sentir sécurisé et reconnu. Mais avec la fin de l'État-providence, il n'est plus possible de financer les actions à 100 %.

### **Ce qu'il faut retenir :**

- La nécessité de sécuriser le modèle économique des espaces-test imposée par les financeurs peut entraîner des dérives sur l'objet même des espaces-test agricoles (lien avec l'économie solidaire notamment).
- Par contre, la mutualisation est pertinente au niveau régional car elle favorise l'échange de pratiques. Le niveau local semble efficace pour l'approche opérationnelle.
- La coordination des acteurs en Nord-Pas de Calais est particulière mais il faut aussi faire confiance aux acteurs pour s'organiser.
- En Rhône-Alpes, la mutualisation est portée par le Conseil régional grâce à Cap Rural, mais il n'y a pas de régionalisation à proprement parler (groupe d'échanges). Il y a donc plusieurs niveaux ou degrés de régionalisation. Peut-être qu'on peut imaginer la régionalisation (ou la mutualisation) d'une seule fonction (fonction couveuse) ?
- Au final, chaque espace-test agricole va répondre à cette question de façon différente.

## Conclusions de la journée

**Jean-Louis Robillard**, *vice-président de la région Nord-Pas de Calais en charge de l'agriculture*

Je voulais saluer votre participation. J'ai été étonné du fort taux de remplissage de cet amphithéâtre. Depuis le lancement des premiers espaces-test, l'évolution est impressionnante.

Nous nous réjouissons de cette dynamique.

**Alaric Stephan**, *animateur de l'espace-test agricole Terreau Paysan et coprésident du RENETA*

Nous n'allons pas faire de synthèse des ateliers. Les actes, qui seront diffusés dans les mois qui viennent, rempliront ce rôle.

Je souhaiterais simplement revenir sur quelques points soulevés au court de cette journée, que ce soit sur les travaux de recherche-action que nous menons, sur différentes thématiques, ou sur l'accompagnement des projets d'espaces-test agricoles. Tout cela demande de l'énergie. J'invite donc vivement les membres du RENETA intéressés à s'y impliquer.

Je voulais enfin remercier grandement et les organisateurs de ces rencontres, pour la qualité de cette organisation qui a contribué à la richesse de nos travaux.



# Annexe 1. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

## Préambule

Dans un contexte de diminution du nombre d'actifs agricoles, le test d'activité, outil innovant au croisement de l'agriculture et de l'économie sociale et solidaire, participe au renouvellement des générations d'agriculteurs et encourage la création d'activité agricole professionnelle progressive.

Dans un réseau où la diversité des formes d'espaces-test garantit leur adaptation aux contextes locaux de leur développement, la Charte constitue l'élément fédérateur des membres du RENETA.

En la signant, les membres du RENETA se reconnaissent dans cette Charte et s'engagent à mettre en œuvre les principes, méthodes et objectifs qui y sont énoncés.

## I. Missions et valeurs du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Les membres du Réseau National des Espaces-Test Agricoles se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation.

Le Réseau National des Espaces-Test Agricoles a pour objet :

- l'échange de pratiques entre ses membres ;
- la représentation, l'information et la communication sur la notion de test d'activité et d'espaces-test agricoles ainsi que sur l'expérience de ses membres en matière d'accompagnement à l'installation, dans un objectif de reconnaissance et de développement de partenariats ;
- la valorisation de la diversité des espaces-test agricoles qui le composent, afin de montrer qu'il n'y a pas de modèle type, mais bien une diversité d'espaces-test adaptés à leur territoire ;
- la valorisation des formes d'innovation sociales inhérentes à la mise en place d'un espace-test agricole ;
- l'accompagnement de projets émergents d'espaces-test agricoles et l'harmonisation territoriale des dispositifs d'accompagnement ;
- la mise en œuvre de projets collectifs, incluant la construction d'outils de travail en commun (capitalisation, évaluation, études techniques).

Les Espaces-Test Agricoles membres du réseau sont des outils au service :

- de porteurs de projets souhaitant tester ou créer une activité agricole professionnelle ou une activité en lien avec la production agricole ;
- d'agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement, et ancrées dans leur territoire ;
- de l'installation progressive en agriculture ;
- du renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- de l'animation des dynamiques territoriales ;
- d'un renouvellement des formes d'exercice du métier d'agriculteur.

## II. Définition des termes

**Le test d'activité** s'inscrit dans un parcours de création progressive d'activité. Il définit le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

**L'Espace-test agricole** désigne une entité fonctionnelle, coordonnée, réunissant l'ensemble des conditions nécessaires au test d'activité. Il a comme fonctions fondamentales la mise à disposition :

- d'un cadre légal d'exercice du test d'activité permettant l'autonomie de la personne – fonction « couveuse » ;
- de moyens de production (foncier, matériel, bâtiments, fonds de roulement, réseau de partenaires, services annexes...) – fonction « pépinière » ;
- d'un dispositif d'accompagnement et de suivi, multiforme – fonction « accompagnement ».

Pour mener à bien ses missions, l'espace-test agricole est animé et coordonné dans une logique d'ouverture, d'ancrage territorial et de partenariat – fonction « animation-coordination ».

**Le Lieu test** désigne un lieu physique, support temporaire ou permanent à des tests d'activité.

## III. Principes de fonctionnement d'un espace-test membre du Réseau

Pour intégrer le Réseau National des Espaces-Test Agricoles, un espace-test doit :

- **prendre en compte la diversité des parcours des porteurs de projets, et des projets**, en proposant une palette d'outils et de dispositifs souples s'adaptant au mieux aux besoins des porteurs de projets (multiplicité des modalités d'accompagnement, des formes de mises à disposition de matériel...);
- **veiller à la prise en compte du parcours personnel et professionnel** du porteur de projet dans sa globalité, en amont et en aval du test, en lien avec la formation, la qualification agricole et les dispositifs d'aide à l'installation, et ce, par la mobilisation d'un réseau large d'acteurs intégrant en particulier un dispositif de tutorat par des professionnels du territoire, agriculteurs ou acteurs d'un secteur en lien avec les projets des personnes ;
- **travailler dans le sens de l'autonomie de la personne**, en donnant aux porteurs de projet les moyens et outils permettant de faire des choix quant à leur projet d'installation, et d'évaluer par eux-mêmes la viabilité et la vivabilité de leur projet ;
- **permettre le « droit à l'erreur » et le droit à la réorientation ou au réajustement pour les porteurs de projet**, et donc assurer un filet de sécurité et une réversibilité du projet en cours ou en sortie de test ;
- **garantir que le test d'activité reste un service non lucratif relevant de l'ESS ;**
- **garantir un cadre permettant de se tester et non d'« être testé »**. En ce sens, un espace-test doit être un dispositif permettant aux porteurs de projet de tester leur activité et son contexte, et non pas d'être un sas de sélection des personnes en amont de la création d'activité ;

- **favoriser la transmission des savoirs**, des compétences, et des pratiques, et être un outil d'intégration dans un réseau local et dans la profession agricole, permettant d'inviter les porteurs de projet à développer des relations de coopération ;
- **proposer au porteur de projet un cadre explicite de mise en œuvre du test**, en amont de l'entrée en test, précisant les engagements réciproques et les modalités de mise à disposition des conditions nécessaires à l'exercice du test (fonctions couveuse, pépinière et accompagnement) ;
- **s'adapter au contexte territorial** (contexte agricole, dynamique territoriale, emploi, demande locale, acteurs et partenaires...), et identifier les services rendus au territoire, en contribuant notamment à l'évolution des pratiques agricoles et aux dynamiques sociales.



## Annexe 2. Programme des Rencontres Nationales

**Mercredi 1<sup>er</sup> juillet** // journée réservée aux adhérents RENETA

**À partir de 15h30 ... Accueil**

**15h30 - 17h ... Visite du Gerموir (Ambricourt)** : historique du projet, fonctionnement de l'espace-test, rencontre avec les porteurs de projets

**20h30 - 22h ... Foire aux projets d'espaces-test agricoles**

Présentation des expériences, actualités, avancées, témoignages...

**Jeudi 2 juillet** // journée ouverte au public et aux partenaires

**9h ... Accueil**

**9h30 - 12h ... Plénière**

Régionalisation et multi-partenariat dans les espaces-test agricoles, l'exemple du Nord-Pas de Calais. Table-ronde en 2 parties séquencée par un film de présentation des dynamiques régionales de test agricoles.

**14h - 17h ... Ateliers**

**Atelier 1. Accès au foncier.** Quels outils existent en région Nord-Pas de Calais pour faciliter l'accès au foncier ? Comment les améliorer pour débloquer ce frein à l'installation ?

**Atelier 2. Entreprendre en collectif.** Comment accompagner au plus juste les porteurs de projet qui font le choix de bâtir leur projet à plusieurs ? Comment tester un projet collectif dans le cadre d'un espace-test agricole ?

**Atelier 3. Se tester sur diverses productions.** Quels sont les exemples de productions existants au sein du réseau RENETA ? Quelles sont les problématiques liées à ces divers modes de test ?

**Atelier 4. Le rôle des collectivités territoriales.** Quels sont les différents rôles des collectivités au sein du réseau RENETA ? Selon quelles modalités peuvent-elles participer à la création et/ou au fonctionnement quotidien des espaces-test agricoles ?

**Atelier 5. Gérer et coordonner l'action multi-partenariale autour du test agricole.** Comment définir le rôle et la place de chacun des acteurs avant, pendant et après le test ? Quel statut et quelle place donner au test agricole ? Comment organiser une coopération fonctionnelle afin d'accompagner au mieux le porteur de projet ?

**Atelier 6. Quelle pertinence pour une régionalisation des espaces-test agricoles ?** Toutes les fonctions de l'espace-test peuvent-elles être mutualisées ? Quelles conséquences en pratique ? L'échelon régional est-il le plus pertinent ? Ne risque-t-on pas d'uniformiser et de perdre la richesse liée à la diversité des modes de fonctionnement des espaces-test ?

**17h - 17h15 ... Conclusion**

**17h30 ... Visite du lieu test apicole du lycée de Tilloy-les-Mofflaines**

**Vendredi 3 juillet** // journée réservée aux adhérents RENETA

**9h30 - 11h ... Révision de la Charte du RENETA et préparation du prochain plan stratégique**

**11h - 12h30 ... Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du RENETA**

**12h30 ... Clôture**

## Annexe 3. Liste des participants

Nom	Structure	Courriel
ALLAN Claude	Conseil Départemental 62	
ALTARE Caroline	Les Compagnons de la Terre	ca.lescompagnonsdelaterre@gmail.com
AUVRAY Marie-Pierre	ADEAR 37	marie-pierre.auvray@adear37.org
BADOT Lionel	Semeurs du Possible (CRMSA)	badot.lionel@bourgogne.msa.fr
BALTHAZARD Marie	Terre de Liens Alsace	m.balthazard@terredeliens.org
BARON Antoine	CIAP 44	ciap44@orange.fr
BAYART Jean-Marc	AVENIR 59/62	contact@avenir5962.org
BECQUART Jean-Bernard	A Petits PAS	jean-bernard.b@apetitspas.net
BERNARD Cédric	ARDEAR Centre	cedric.bernard@ardearcentre.org
BERNIER Mathilde	Graines de Paysans	grainesdepaysans@gmail.com
BESSADET Alexandre		
BESSADET Patricia		jday1704@gmail.com
BIGNAND Louis	Semeurs du Possible	lbignand@wanadoo.fr
BLAREL Sylvain	Le Gerموir	sylvain@capvent.fr
BOISSOU Karine	Conseil Départemental 62	boissou.karine@pasdecalsais.fr
BOUTIN Béatrice	Consultante Mons-en-Baroeuil	boutinbeatrice@wanadoo.fr
BREBION Odile	Conseil Départemental 59	odile.brebion@cg59.fr
BRIAND Mélanie	CODAH	melanie.briand@codah.fr
BULLOT Pauline	Métropole Européenne de Lille	pabullot@lillemetropole.fr>
CAILLE Stéphanie	DASA	dasa.stephanie@gmail.com
CANCEL Eglantine	CIAP Mayenne	ciap.mayenne@gmail.com
CAPDEVIELLE Isabel	ETA en Pays Basque	president@inter-ama-pays-basque.org
CARON Fanny	Chambre d'agriculture NPdC	fanny.caron@agriculture-npdc.fr
CARPENTIER Laurent		laurent.carpentier@no-log.org
CARTON Nicolas	CAD	ncarton@douaisis-agglo.com
CAVALIER Jean-Baptiste	RENETA	contact@reneta.fr
CHAIGNE Anne-Laure	Paysan dès demain	paysandesdemain@gmail.com
CHAMPOUILLON Céline	La Brèche	labreche.info@gmail.com
CHAUVET Éric	Terre de Liens	picardie@terredeliens.org
CHEVRE Jacques	Pays'en Graines	jacques.chevre@laposte.net
CIEKANSKI Isabelle	Métropole Européenne de Lille	
CLERC Fabrice	Atelier Paysan	f.clerc@latelierpaysan.org
COLAS Elise	Past'Horizons	colaselise05@gmail.com
COLAS Jean-Louis	Les Champs des Possibles	colasjeanlouis@orange.fr
CORNU Marie-Aude	Les Compagnons de la Terre	marieaude.cornu@free.fr
COURGAULT Mathieu	CIAP 44	ciap44@orange.fr
CROCQUEY Stéphane		stephanecrocquey@gmail.com
DANEAU Alain	Pays'en Graines	alain.daneau@educagri.fr
DEGROOTE Nathalie	AVENIR 59/62	contact@avenir5962.org
DEHONDT Jérôme	CIAP 49/Emergence	jdehondt@no-log.org
DELANNOY Aurore	AFIP 56-62	afip5962@free.fr

<b>Nom</b>	<b>Structure</b>	<b>Courriel</b>
DELPECH Sophie	Porteuse de projet NPdC	eric.delpech563@orange.fr
DUFOUR Pierre	Semeurs du Possible (CRMSA)	pierre.dufour4@orange.fr
DUGRAIN Olivier	Le Gerموir	afip5962@free.fr
EUCHIN Stanislas	A Petits PAS	equipe@apetitspas.net
FABRE Céline	Ministère de l'agriculture	celine.fabre@agriculture.gouv.fr
FERMON Vincent	Journal Horizon NPdC	contact@horizons-npdc.fr
FERTIN Marc	A Petits PAS	marc.f@apetitspas.net
FORMANTIN Claudette	Essor Maraicher	couveuse.maraichage@ted.fr
FOUCHE Emeline	BGE Aquitaine	bge33@creer.fr
FRANC Andréa	ADEAR LR	adearl@yahoo.fr
GARRIGAUD Jeannine	Graines de Paysans	grainesdepaysans@gmail.com
GERARD Stéphane	Communauté d'Agglomération de Metz Métropole	nherzog@metzmetropole.fr
GILLAIZEAU Jocelyn	Past'Horizons	jocelyn.pasthorizons@gmail.com
GLORIAN Mathieu	Confédération Paysanne	mathieuglorian@orange.fr
GOIENETXE Maité	ETA en Pays Basque	maite.goienetxe@wanadoo.fr
GOUGIS Noëlle	CELAVAR Auvergne	ilotpaysans@gmail.com
GRANSARD Julien		julien.gransard@gmail.com
GRAZIANI Jean-Baptiste	CDE Petra Patrimonia Corse	graziani.jb@petrapatrimonia-corse.com
GRENIER Roll	CRABE ASBL	roll.grenier@crabe.be
GUEIDAN Jean-François	Semeurs du Possible	semeursdupossible@gmail.com
GUEIDAN Noëlle	Semeurs du Possible	semeursdupossible@gmail.com
GUIBOURDENCHE Éric	Natura Scop	eric@natura-scop.org
GUILBERT Marie	Chambre d'agriculture Somme	accueil@somme.chambagri.fr
GUITTON Aude	PNR Verdon	AGUITTON@parcduverdon.fr
HALLE Jean-Luc	CAD	mairie.hamel.jlh@wanadoo.fr
HENNUYER Sylvie	ETA de Tilloy-les-Mofflaines	hennuyer.bertrand@neuf.fr
HERBO Gustave	AFIP 59-62	gustave.herbo@gmail.com
HOCHART Maité		maite.hochart@gmail.com
HONORE Rémi	CFPPA Vaucluse	remi.honore@yahoo.fr
IZARN Véronique	EPL Digne Carmejane. DRAAF PACA	veronique.izarn@educagri.fr
JACQUEMONT Xavier	Conseil Départemental 62	jacquemont.xavier@pasdecalais.fr
JAMBART Mathieu		mjambart@laposte.net
JUILLARD Jessy	Terracoopa	contact@terracoopa.com
JUMEAUX Audrey	Le Gerموir	energethic@mailoo.org
KERCKHOVE Marc	CRABE ASBL	marc.kerckhove@crabe.be
KIEFFER Julien	PNR Perche	julien.kieffer@parc-naturel-perche.fr
KINDT Agnès	AVENIR 59/62	kindt.agnes@gmail.com
KOERKEL Carine	Village Terre et Vie	c.koerkel@villageterreetvie.fr
LACOUR Emilie	CEDAPAS	cedapas.npdc@orange.fr
LAFAY Françoise	Roannais Agglomération	flafay@roannais-agglomeration.fr
LAVAU Claire	CIAP 44	ciap44@orange.fr
LECOLIER Marie-Hélène	AVENIR 59/62	contact@avenir5962.org

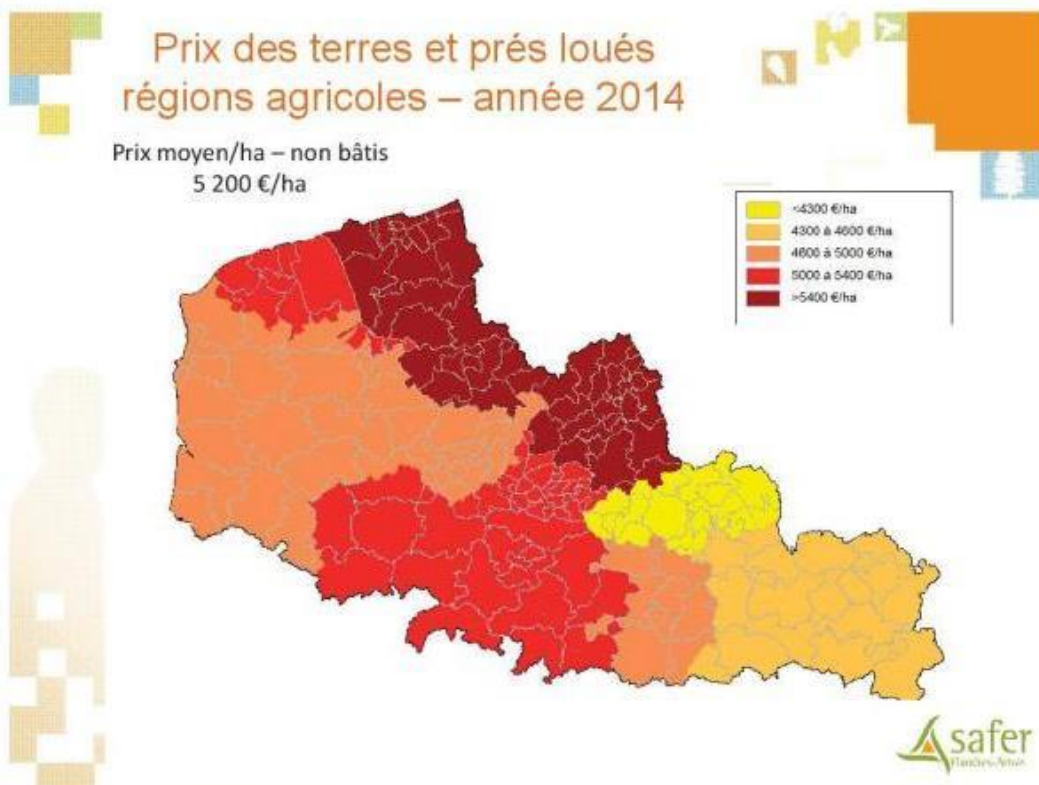
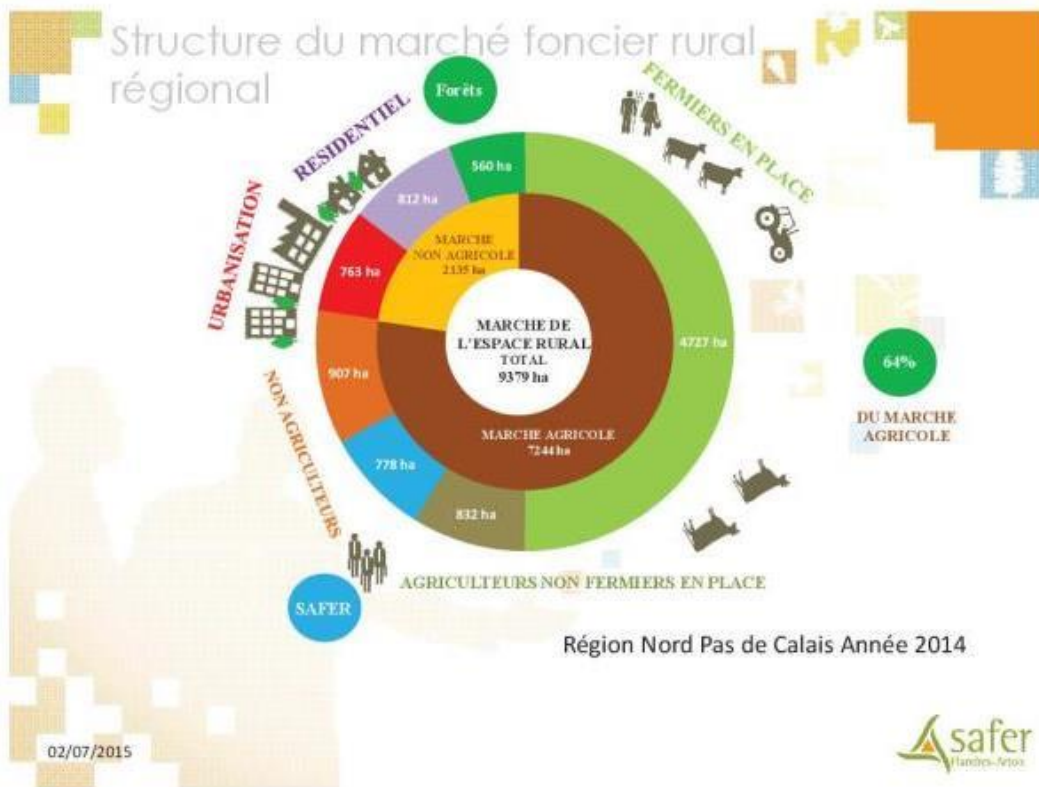
<b>Nom</b>	<b>Structure</b>	<b>Courriel</b>
LEGENDRE Jean-Pierre	CIAP 44	ciap44@orange.fr
LE BLANC Joseph	Terracoopa	j.leblanc@terracoopa.com
LE JEUNE Sophie	ADDEAR 69	addear69.eta@gmail.com
LELEU Fanny	Terre de Liens Picardie	picardie@terredeliens.org
LE MOING Louise	FNAB	l.lemoing@agrobio-bretagne.org
LERAY Marie	CIAP 44	ciap44@orange.fr
LEROY Claire	ADEAR 42	appeti42@wanadoo.fr
LEVERT Pierre	Coups d'Pousses	coupsdpousses@gmail.com
LOMBARD Vincent	EPLEFPA Lozère	vincent.lombard@educagri.fr
MADRID Yvette	AVENIR 59/62	contact@avenir5962.org
MAGUIRE Antoine	AVENIR 59/62	contact@avenir5962.org
MAHIU André	AVENIR 59/62	contact@avenir5962.org
MAJOT Philippe	AFIP	pac-majot@orange.fr
MALVAL Pauline	EPLEFPA Nantes	pauline.malval@educagri.fr
MARTEL Daniel	Terre de Liens Picardie	picardie@terredeliens.org
MARIAU Françoise	Porteuse de projet NPdC	frane.mariau@free.fr
MAURICE Nils	Pays Roannais	nmaurice@roannaispays.com
MERLIN Emmanuel	AFIP	emmanuel.merlin1@gmail.com
METAYER Martin	FADEAR	mmetayer@fadear.org
MICHAL Gautier	Porteur de projet NPdC	gautiermichal@orange.fr
MICHAUD Anne-Gaëlle	Village Terre et Vie	contact@villageterreetvie.fr
MIGOT Pierre	Coups d'Pousses	coupsdpousses@gmail.com
MINAUD Bertrand	Formabio	bertrand.minaud@educagri.fr
MONTCHARMONT Thuy An	Semeurs du Possible	semeursdupossible@gmail.com
MORA Sylvie		
MYLLE Loïc		
PARADOT Philippe	ARDEAR Poitou Charentes	ardearpc@wanadoo.fr
PATRICE Elodie	Semeurs du Possible	semeursdupossible@gmail.com
PECHOUX Sylvain	Les Champs des Possibles	sylvain@leschampsdespossibles.fr
PETIBON Véronique	ADEAR 37	veronique.petibonphilippe@laposte.net
PETITCUNOT Stéphanie	Terre de Liens	s.petitcunot@terredeliens.org
PEULIER Jean-Michel	Paysan dès demain	jm.peulier@orange.fr
PEYTOUREAU Jean-Louis	Les Compagnons de la Terre	jean-louis.peytoureau@laposte.net
PIAGNIOL Cécile	Grand Besançon	cecile.piganiol@grandbesancon.fr
PINAULT Sylvie	ADEAR 37-INPACT 37	dansleschamps@orange.fr
PLATERIER Alexandre	Terre de Liens Picardie	a.platerier@terredeliens.org
PLESSIS Simon	CIAP 44	ciap44@orange.fr
QUINTIN Claire	A Petits PAS	claire.q@apetitspas.net
REMOUE Jean	BGE ISMER	jean.remoue@ismer.fr
RIBET Chloé	AFIP Bourgogne Franche Comté	cribet.afipbfc@gmail.com
ROBILLARD Jean Louis	Conseil Régional NPdC	corinne.manche@nordpasdecals.fr
ROBIN Arnaud	ADEAR 49 et CIAP 49	vapciap49@gmail.com
ROCHE Bruno	AVENIR 59/62	contact@avenir5962.org

<b>Nom</b>	<b>Structure</b>	<b>Courriel</b>
ROCHE Mathilde	GABNOR	mathilde.roche@gabnor.org
ROGER MEXME Mathilde	GABNOR	secretariat@gabnor.org
ROMANOSKI Séverine	GABNOR	secretariat@gabnor.org
ROUSSEAUX Aurore	A Petits PAS	aurore.r@apetitspas.net
ROUSSEL Pierre-Henri	AFIP	rousseau.afip5962@gmail.com
ROUX Alexandre	GABNOR	secretariat@gabnor.org
RUAMPS Perrine	Les Champs des Possibles	perrine@leschampsdespossibles.fr
SCAILLIEREZ Antoine	Lycée agricole de Sains du Nord	antoine.scaillierez@educagri.fr
SALEMBIER Arnaud	Conseil Départemental 62	salembier.arnaud@pasdecalais.fr
SINOIR Nicolas	Atelier Paysan	n.sinoir@atelierpaysan.org
ST REQUIER BERNARD Marie	Les Champs des Possibles	marie@leschampsdespossibles.fr
STEPHAN Alaric	Terreau Paysan	terreaupaysan@gmail.com
STERLING Antoine	Le Début des Haricots ASBL	antoine@haricots.org
TORRE Patrick	CDE Petra Patrimonia	torre.patrick@cde-petrapatrimonia.com
TRACHET Hugues	AVENIR 59/62	contact@avenir5962.org
VANHANDENHOVEN Kathleen	Pays des Condruses	kathleen.vanhandenhoven@galcondruses.be
VAXELAIRE Marie	Communauté d'Agglomération de Metz Métropole	
VERHILLE Camille	Sains du Nord	cverhille@coeur-avesnois.fr
VIRLEUX Anne	Département Seine Maritime	anne.virleux@seinemaritime.fr
WAMBST Annick	Le Serpolet	annick.wambst@orange.fr
WATHELET Daniel	Réseau Wallon de Développement Rural	d.wathelet@reseau-pwdr.be
WIDEHEM Marie-Charlotte	AFIP	marie-charlotte.widehem@live.fr
ZARCZYNSKI Gauthier		gauthier.zarczynski@orange.fr
ZIGANTE Aurélien		aurelienzigante@gmail.com
ZUBER Sophie	INPACT 37	sophie.zuber@inpact37.org



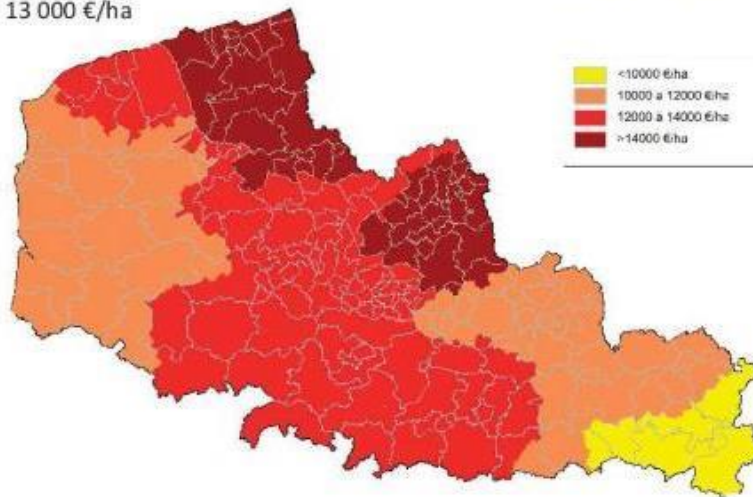
## Annexe 4. Présentation de la SAFER Flandres-Artois





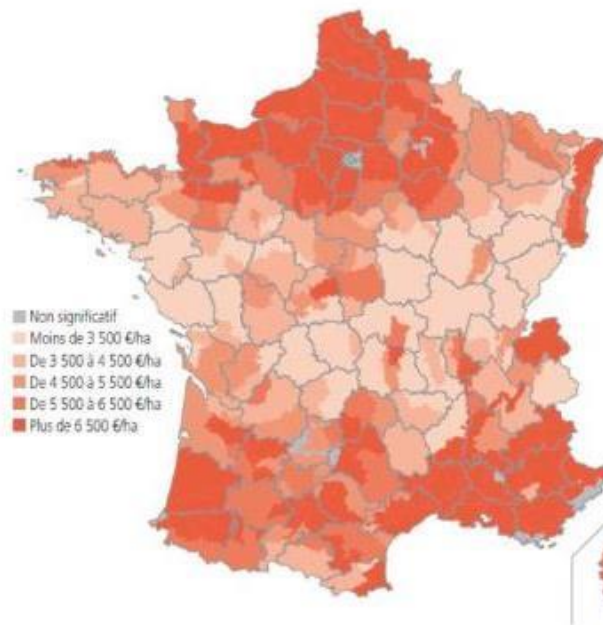
## Prix des terres et prés libres régions agricoles – année 2014

Prix moyen/ha – non bâtis  
13 000 €/ha



safer  
Landes - Pyrénées

## Prix des terres et prés libres non bâtis Moyenne nationale triennale 2014 : 5 910 euros/ha



Source : Terres d'Europe-Scafr d'après Safer et SSP

safer  
Landes - Pyrénées

## La Safer et la maîtrise du foncier



En 2014:

95 % de propriétés de moins de 20 ha

92 % d'achat amiable

3 propriétés de plus de 50 ha

02/07/2015



## La Safer et l'orientation du foncier en 2014

### Destination des terres attribuées



### RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS

MAINTIEN DU POTENTIEL ECONOMIQUE DES EXPLOITATIONS

ACTIONS EN FAVEUR DE LA DIVERSITE DES SYSTEMES DE PRODUCTION

VALORISATION DU BATI RURAL

02/07/2015





## La Safer et l'installation en 2014

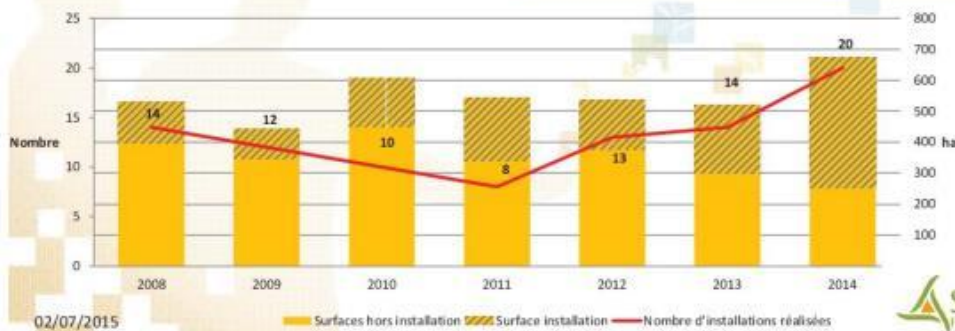
**20 Projets accompagnés et 60 % des terres rétrocédées**

**1 transmission d'exploitation complète**

**3 propriétés mises en réserve**

**124 entretiens réalisés**

<b>Les premières installations :</b>	
Polyculture élevage	5
Polyculture	3
Arboriculture, petits fruits	1
Production légumière	1
Héliculture	1
<b>Les étoffements.....</b>	
préparant une installation	3
après une installation	5
<b>Les réinstallations</b>	
Elevage	1



02/07/2015

safer  
Hauts-de-France

## Dispositifs et partenariats mis en œuvre en faveur de l'installation transmission

Les outils de la Safer en faveur de l'installation transmission :

### L'intermédiation

#### locative

Pour assurer le maintien des unités d'exploitation vers l'installation des jeunes agriculteurs

**Article L 141-1-II-4 :** La Safer peut se livrer ou prêter son concours, en vertu d'un mandat écrit, à des opérations immobilières portant sur les biens d'autrui et relatives au louage.

Opérations visant à rapprocher un preneur et un bailleur, pour réaliser notamment une installation...

RÉGION  
Nord-Pas de Calais  
02/07/2015

safer  
Hauts-de-France



## Dispositifs et partenariats mis en œuvre en faveur de l'installation transmission

Les outils de la Safer en faveur de l'installation transmission :

### La convention de mise à disposition (article L 142-6 du CR)

Consentie par un propriétaire privé ou public à la Safer

Permet, pour un propriétaire (particulier ou collectivité), de faire exploiter son bien de façon provisoire dans l'attente de l'installation d'un jeune agriculteur par exemple, ou changement de destination :

- Durée souple
- Revenu garanti
- Liberté d'action

RÉGION  
Nord-Pas de Calais  
02/07/2015

safer  
Flandres-Artois

## Dispositifs et partenariats mis en œuvre en faveur de l'installation transmission

Les outils de la Safer en faveur de l'installation transmission :

### Le Placement Foncier Locatif

Faire intervenir des investisseurs pour financer le foncier

La Safer joue dans ce domaine un rôle de trait d'union et d'intermédiation qui participe de façon forte à l'aménagement du territoire régional.

INSTALLATION DE JEUNES AGRICULTEURS

MAINTIEN DU LOCATAIRE EN PLACE

02/07/2015

safer  
Flandres-Artois



## Dispositifs et partenariats mis en œuvre en faveur de l'installation transmission

- Convention signée avec la Région Nord Pas de Calais en septembre 2014

Le **portage foncier** par la Safer de biens permettant de faciliter à terme l'installation de porteurs de projets en agriculture

Financement des frais de portage par la Région

# Annexe 5. Plaquettes de présentation du PAIT

## Le Point Accueil Installation Transmission (PAIT), votre interlocuteur privilégié tout au long de votre carrière

### Lors de votre projet d'installation ou de création d'une activité agricole, les conseillers du PAIT

- accueillent et informent tout porteur de projet qui envisage de reprendre une exploitation, de créer ou de développer une activité agricole
- orientent vers les structures appropriées en fonction des besoins identifiés
- accompagnent les porteurs de projet dans la réflexion de la mise en œuvre de leur entreprise
- aident le candidat dans l'élaboration du plan de professionnalisation personnalisé (PPP)

### Lors de votre projet de transmission d'exploitation, les conseillers du PAIT

- accueillent et informent tout cédant qui envisage de transmettre son exploitation dans le cadre familial ou hors cadre familial
- orientent les cédants vers les structures adaptées en fonction de leur besoin
- facilitent la mise en relation des cédants avec des porteurs de projet
- accompagnent les cédants dans les différentes démarches

Un service régional à la disposition de tout porteur de projet et cédant, en relation avec l'ensemble des partenaires compétents sur l'installation transmission.

Le Point Accueil Installation Transmission (PAIT),  
votre interlocuteur  
tout au long de vos projets.

### Contact

**PAIT Nord-Pas de Calais**  
Antenne de Saint Laurent Blangy  
03 21 60 57 41  
Antenne de Sars et Rosières  
03 27 21 46 91  
[paic@agriculture-npdc.fr](mailto:paic@agriculture-npdc.fr)  
[www.deveniragriculteur-npdc.fr](http://www.deveniragriculteur-npdc.fr)



Réalisation : service Communication de la Chambre d'agriculture de région du Nord - Pas de Calais - crédit photo : F. Roumequière - IMAGITERRE, 2013 - CF2015/17- mars 2015



**REPRENDRE OU CRÉER  
UNE ACTIVITÉ AGRICOLE**

**Le Point Accueil  
Installation Transmission (PAIT)**

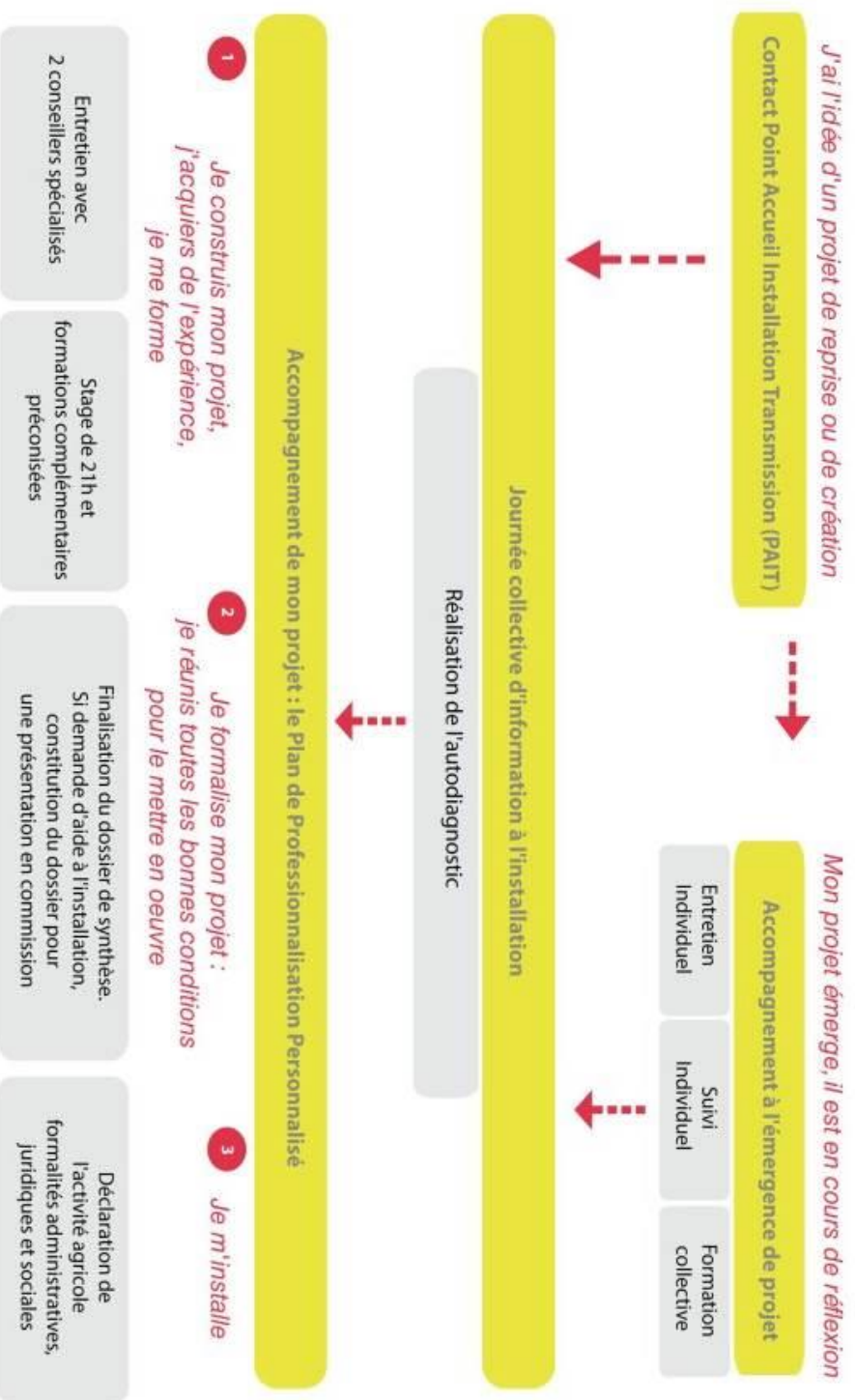
*Vous informe*

*Vous oriente*

*Vous accompagne*

[www.deveniragriculteur-npdc.fr](http://www.deveniragriculteur-npdc.fr)

# Les grandes étapes de mon projet d'installation et la réalisation de mon Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP)



Depuis la préparation de votre installation et jusqu'à sa concrétisation, faites vous accompagner par le PAIT et ses partenaires



## Le Point Accueil Installation Transmission (PAIT), votre interlocuteur privilégié tout au long de votre carrière

### Lors de votre projet d'installation ou de création d'une activité agricole, les conseillers du PAIT

- accueillent et informent tout porteur de projet qui envisage de reprendre une exploitation, de créer ou de développer une activité agricole
- orientent vers les structures appropriées en fonction des besoins identifiés
- accompagnent les porteurs de projet dans la réflexion de la mise en œuvre de leur entreprise
- aident le candidat dans l'élaboration du plan de professionnalisation personnalisé (PPP)

### Lors de votre projet de transmission d'exploitation, les conseillers du PAIT

- accueillent et informent tout cédant qui envisage de transmettre son exploitation dans le cadre familial ou hors cadre familial
- orientent les cédants vers les structures adaptées en fonction de leur besoin
- facilitent la mise en relation des cédants avec des porteurs de projet
- accompagnent les cédants dans les différentes démarches

Un service régional à la disposition de tout porteur de projet et cédant, en relation avec l'ensemble des partenaires compétents sur l'installation transmission.

*Le Point Accueil Installation Transmission (PAIT), votre interlocuteur tout au long de vos projets.*

### Contact

**PAIT Nord-Pas de Calais**  
Antenne de Saint Laurent Blangy  
03 21 60 57 41  
Antenne de Sars et Rosières  
03 27 21 46 91

paic@agriculture-npdc.fr  
www.deveniragriculteur-npdc.fr



Réalisation, crédits photo : service Communication de la Chambre d'agriculture de région du Nord - Pas de Calais - CF2015/18 - mars 2015



**TRANSMETTRE  
SON EXPLOITATION  
AGRICOLE**

**Le Point Accueil  
Installation Transmission (PAIT)**

*Vous informe*

*Vous oriente*

*Vous accompagne*

[www.deveniragriculteur-npdc.fr](http://www.deveniragriculteur-npdc.fr)

# Les grandes étapes de la transmission

## SE PRÉPARER (1- 4 ans)

- En parler en famille
- Débuter une réflexion sur son devenir et celui de son exploitation
  - Quels sont les atouts de votre exploitation ?
  - Quels sont vos projets après la transmission ? (lieu de vie, ...)
  - Que souhaitent vos associés ?
- Maintenir l'exploitation dans un bon état de transmissibilité
- Se renseigner auprès du PAIT
  - Quelles démarches réaliser ?
  - Qui peut vous accompagner ?
- Renvoyer la Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole

## DÉCIDER (1-18 mois)

- Etudier ses droits à la retraite avec la MSA
- Réfléchir à la transmission de son exploitation
  - L'un de vos proches est-il intéressé ?
  - Sinon, comment rechercher un repreneur ?
- Évaluer l'exploitation et réfléchir aux modalités de transmission
  - Quelles conditions de cession du foncier, des moyens de production, des bâtiments, de la maison d'habitation,...
- Déterminer la valeur de repreneabilité de l'exploitation
  - Quelles démarches réaliser ?

## CONCRÉTISER, NEGOCIER (1-12 mois)

- Informer les propriétaires de son départ en retraite et présenter son repreneur
- Formaliser la transmission
  - Sécuriser les accords avec votre futur repreneur
- Réfléchir à la transition
  - Quelle place pour vous sur l'exploitation pendant et après la transmission ?
  - Comment passer le relai ?
- Anticiper les formalités comptables et administratives

## TRANSMETTRE

- Officialiser les accords et les engagements avec son repreneur
- Déposer à la MSA la demande de retraite
- Réaliser les actes de transfert auprès de la DDTM, la MSA et le CFE



Accompagnement individuel ou formations à :

- la préparation de la transmission
- la recherche d'un repreneur ou d'un associé
- la période de transition cédant –repreneur ou associé
- la réalisation des démarches

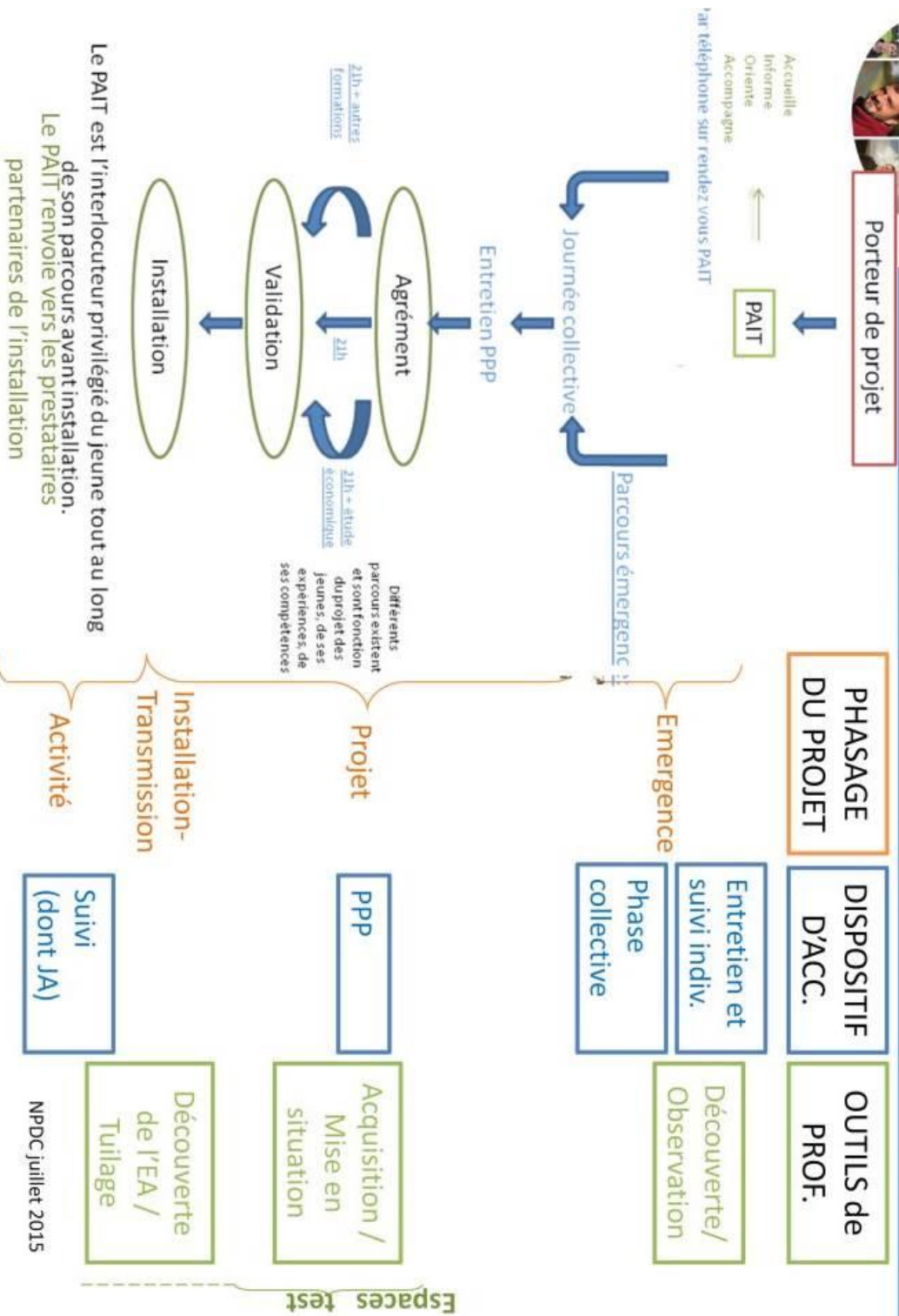
Depuis la préparation de votre installation et jusqu'à sa concrétisation, faites vous accompagner par le PAIT et ses partenaires





# PAIT

## De l'émergence à l'installation-transmission



Mise en réseau des acteurs PRCTA – réunions, outils et site internet



### Coordonnées de l'association RENETA

**Adresse :** Maison des Agriculteurs – Mas de Saporta – 34875 Lattes

**Contact :** Jean-Baptiste CAVALIER, animateur national

**Courriel :** [contact@reneta.fr](mailto:contact@reneta.fr)

**Tél. :** 04 67 06 23 66 – 06 78 53 45 58

Avec le soutien de

